

SOMMAIRE

dossier

Alimentaire: suffisance ou pénurie?

- 5 **Et si la crise alimentaire mondiale était une chance pour l'Afrique?** | Colette Braeckman
7 **Les squelettes de Victoria** | L'entretien de Jean Sloover avec Inès Trépant
9 **L'Europe dans son assiette** | Pascal Martin
11 **Chine - Les raisins de la colère** | Bruno Birolli
13 **Démographie, alimentaire, eau: tiers d'un chaos annoncé** | Jacques Rifflet

9

ÉPOQUE

- 15 **Criminaliser le sida est une voie sans issue** | Frédéric Soumois
17 **Une froide autopsie de la société capitaliste** | Olivier Starquit
18 **Droits humains - La Belgique myope chez elle** | Benoît Van der Meerschen

RÉFLEXIONS

- 20 **Remettre l'éthique et les droits humains au cœur des relations internationales** | Pierre Galand
22 **Edgar Allan Poe, un maître incontesté?** | Xavier De Schutter
24 **Les noces chymiques du cinéma et de l'histoire** | Michel Grodent

CULTURE

- 15 **Futurisme, une avant-garde explosive** | Ben Durant
27 **Perte de contrôle désirée, subie** | Thérèse Malengreau
28 **Poliakoff et Bustamante - De l'abstraction au mélange des genres** | Christian Jade
29 **Daens et la société du spectacle** | Julien Dohet et Olivier Starquit

30 agenda

Au centre de ce magazine, un supplément détachable consacré à la Convention 2009.

28

La rédaction d'*Espace de Libertés*
vous souhaite
une très belle année 2009

espace de libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE
est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Directeur: Patrice Darteville,
Rédactrice en chef: Michèle Michiels,
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet,
Production, administration et publicité: Fabienne Sergoyne,
Iconographie: Michèle Michiels,
Comité de rédaction: Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, Yves Kengen, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois,
Fondateur: Jean Schouters
Documentation: Anne Cugnon,
Impression: Klemo.
ISSN 0775-2768
Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).



Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux - Ministère de la Communauté française.
Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: Getreidefeld © Rebel.

ABONNEMENT

11 numéros + 1 Document

Belgique: 20€
Étranger: 32€
par virement au compte n°210-0624799-74 du CAL.

Centre d'Action Laïque:
Campus de la Plaine ULB, CP 236,
avenue Arnaud Fraiteur,
1050 Bruxelles.
Tél. 02/627.68.68 -
Télécopie 02/627.68.61

TVA: BE (0) 409 110 069
E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Editorial

Laïcité philosophique

La laïcité belge distingue la laïcité dite politique –c'est-à-dire la séparation de l'Église et de l'État, le souci de l'impartialité des pouvoirs publics– et la laïcité philosophique –c'est-à-dire ce qui est propre aux non-confessionnels que sont les athées, les agnostiques et les spiritualistes non religieux.

La première peut être partagée par des croyants –c'est en ce sens que les évêques français se déclarent tous laïques et la seconde évidemment pas.

À grands cris, les laïques français proclament que seule la laïcité politique est légitime et que la laïcité ne peut consister à ajouter une communauté non confessionnelle aux groupes religieux. En Belgique, nombreux sont ceux qui pensent que la laïcité à la belge n'est qu'un pis-aller adapté au contexte belge. Je crois que cette prémisse du modèle français, inconnu hors de quelques pays de tradition latine, n'est pas juste quant au fond et qu'elle témoigne d'un jacobinisme uniformisateur plus effrayant que séduisant.

Tout d'abord veillons à ne pas nous réduire à quelques slogans simples. La laïcité ne se résume pas à la séparation de l'Église et de l'État et l'athéisme n'est pas forcément laïque s'il n'est pas fondé sur les droits de l'Homme.

En France, l'Église dicte les règles morales de l'État que ce soit en bioéthique, pour l'euthanasie, la reconnaissance de l'homosexualité et s'y dire athée devient difficile (en partie par ce qu'on y a accepté l'équation athée = communiste). Si la laïcité se résumait à l'athéisme, Staline, Mussolini et Faurisson seraient laïques, ce qui n'est pas le cas. La réalité pour moi est que les non-croyants ont des valeurs propres et que cela a des conséquences dans la société.

Morale laïque, morale universelle?

Une morale commune ne suffit pas. Estimer qu'on peut s'en tenir à cela relève de deux erreurs. L'une, triviale et mineure, est peut-être la plus fréquente: elle consiste à s'en tenir au *minimum minimorum*, à écarter tout conflit et débat et surtout à flatter l'insatiable construction d'une société consensuelle qu'un seul et même programme de télévision abêtissant peut combler. L'autre est un très vieux problème qui est bien connu du côté chrétien.

La morale chrétienne, elle aussi, hésite entre l'accent mis sur une totale spécificité et l'affirmation d'une morale chrétienne qui convienne à tous¹. Dans les deux cas, c'est tourner pour établir une hégémonie unilatérale d'une manière ou d'une autre, plus ou moins naïve ou variable selon le contexte historique.

Pour moi, la morale laïque n'est pas la seule morale possible. Des laïques peuvent contester ceci, mais s'ils le font, que reste-t-il d'une philosophie des valeurs? La seule issue est une morale fondée sur la raison et le progrès, mais bien rares sont ceux qui proposent encore cette hypothèse.

La morale non confessionnelle est particulière sur plusieurs points, soit intrinsèquement, soit parce que sa hiérarchie des valeurs n'est pas celle d'autres convictions. La vision de la mort, la liberté de l'homme, le refus de la transcendance, une vision du libre examen comme principe général et non pas limité au domaine scientifique, la justice vue comme un droit et non comme une charité, tout cela conduit à une morale spécifique.

Un pouvoir politique défaillant

On peut se demander si cette spécificité a encore une si grande actualité en Europe occidentale. J'ai moi-même écrit plus d'une fois que les chrétiens d'Europe occidentale étaient aujourd'hui acquis au pluralisme démocratique. Je le pense toujours, mais cela ne veut pas dire que toute distinction entre croyants et non-croyants est abolie et il faut admettre que certaines différences méritent l'écoute plus que le combat: que dire à un ami estimable qui a choisi de conserver un fœtus condamné à produire un être handicapé et qui en assume toutes les conséquences? Que ce n'est pas mon choix... ce qui veut dire que cela peut être le sien.

La situation de la société des toutes dernières années laisse de grands vides d'idées là où longtemps le trop-plein a régné.

La sociologue française la plus connue en matière de religions, Danièle Hervieu-Léger n'a pas manqué de relever (non sans aigreur pour son public) lors des dernières Semaines sociales des catholiques français que «*le pouvoir politique est défaillant à donner un horizon commun*»². Mais quelle conclusion tirer de ce constat pertinent?

Faut-il s'alarmer comme elle de ce que dès lors, toute position morale forte relève du communautarisme? Elle a beau dire que les religions n'ont plus le monopole des valeurs, je redoute la passion de l'unité, de l'uniformité et de la neutralité. Celle-ci est indispensable dans certains contextes – encore qu'elle soit en concurrence discrète avec l'impartialité qui n'est pas la même chose du tout et qui lui est souvent bien préférable.

En affirmant convictions et valeurs, les non-confessionnels doivent repousser ceux qui ne parviennent pas à couper le cordon ombilical d'avec le passé et les religions. Je m'en suis parfois pris sous cet angle à Régis Debray³. J'y ajouterais le philosophe, paraît-il marxiste, Slavoj Zizek, athée déclaré, mais pour qui l'*«univers éthique et politico-social qui a émergé avec le christianisme... voilà qui vaut la peine d'être défendu aujourd'hui»*⁴.

Comme si croire à un univers dont les fondements sont anéantis avait le moindre sens. Que le collectif soit pour lui le nouveau Saint-Esprit à tout pour m'inquiéter. Même Saint, on peut se passer de cet Esprit-là.

► Patrice Darteville

¹ Cf. Robert Joly, *La spécificité de la morale chrétienne*, Problèmes d'histoire du christianisme, n°6, Éditions de l'ULB, 1975-1976, pp. 64-93.

² Stéphanie Le Bars, Des catholiques pour «un nouveau dialogue», *Le Monde* du 25 novembre 2008.

³ Cf. par exemple «Une nouvelle civilisation», *Espace de Libertés* n°338- Janvier 2006.

⁴ Le Soir du 2 décembre 2008, propos recueillis par Dominique Berns.

ALIMENTAIRE: SUFFISANCE OU PÉNURIE?

- Et si la crise alimentaire mondiale était une chance pour l'Afrique?
- Les squelettes de Victoria
- L'Europe dans son assiette
- Les raisins de la colère
- Démographie, alimentaire, eau: le tiers d'un chaos annoncé

Après le krach boursier, est-ce la crise alimentaire qui guette? Des prévisions alarmistes nous font entrevoir le pire. Les problèmes agricoles, c'est vrai, se multiplient: tandis que les agrocarburants supplacent les cultures alimentaires, que les aides européennes déstabilisent les pays émergents..., la faim continue de sévir un peu partout dans le monde. Les prémisses d'un chaos annoncé?

ET SI LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE ÉTAIT UNE CHANCE POUR L'AFRIQUE?

L'effondrement du prix de l'essence, dû à la récession générale, ne devrait pas faire illusion: à terme, la raréfaction des réserves pétrolières est inévitable et la course aux énergies alternatives ne peut que s'intensifier. Lorsqu'il s'agit de sources d'énergie renouvelable, comme les éoliennes ou les panneaux solaires, on ne peut que se féliciter de ces innovations. Mais dans l'immédiat, la décision prise par les États-Unis, l'Union européenne, le Brésil, l'Indonésie, de transformer des produits agricoles en agrocarburants a eu des conséquences catastrophiques: en 2007, 17,2% de la production américaine de maïs ont été consacrés à la fabrication d'éthanol, contre 4,7 en 2000. À l'échelle mondiale, la consommation de céréales a explosé, moins pour nourrir les hommes que pour produire des aliments pour bétail et surtout des agrocarburants. À tel point que les réserves mondiales de céréales, qui s'élevaient à 285 millions de tonnes en 2000, n'atteignent plus que 22 millions de tonnes aujourd'hui. Les prix du blé, de l'huile, du soja atteignent des cours tels que plusieurs de nos banques proposent désormais à leurs clients d'investir dans des «valeurs sûres», les matières premières alimentaires (cacao, café, blé, sucre, maïs et soja).

Cette nouvelle source de profits pour les uns est évidemment une catastrophe pour d'autres: les stocks du Programme alimentaire mondial, alimentés en grande partie par les excédents de maïs américain, sont désormais au plus bas et l'organisation multiplie les signaux d'alarme. Aujourd'hui déjà, si le PAM a de plus en plus de peine à nourrir les réfugiés du Darfour ou les déplacés du Nord Kivu, c'est parce que les excédents de naguère, qui soulageaient les plus pauvres, ont été convertis en carburant pour les plus riches...

Cette course aux réserves agroalimentaires ouvre une autre compétition, la recherche de terres cultivables. Aujourd'hui, on se bat encore pour les champs de pétrole, pour les mines d'or ou de cuivre. Demain, c'est pour les terres que l'on se battra et ceux qui le peuvent essaient déjà d'en acquérir au meilleur coût. *Le Courrier international* révèle ainsi une véritable razzia sur les terres cultivables et publie un article du *Guardian*, qui assure que la société coréenne Daewoo Logistics aurait annoncé son projet d'acheter une concession d'un million d'hectares à Madagascar, dans l'intention d'y produire 5 millions de tonnes de maïs par an ainsi que de l'huile de palme. D'autres investisseurs se sont déjà présentés en Tanzanie, en Éthiopie, en Angola, afin de convertir de vastes superficies de territoire à la production d'agrocarburants. Quant à la République démocratique du Congo, qui vient de conclure des accords de partenariat économique très importants avec la Chine, nombreux sont ceux qui croient qu'au-delà de l'intérêt pour le cuivre et l'étain, le véritable objectif des partenaires asiatiques, ce sont les réserves de terres

cultivables et bien irriguées que le pays possède en abondance.

LE CARACTÈRE SACRÉ DE LA TERRE AFRICAINE

Cependant ce rush sur les terres pourrait se heurter à de nombreux obstacles: même si en Afrique la propriété foncière a été libéralisée dans bien des pays, (au Congo, 33% de la superficie du pays ont été vendus...) et que les acheteurs se bousculent, aux yeux des communautés rurales les choses ne sont pas aussi simples. Dans leur esprit, la «terre des ancêtres» garde un caractère sacré. S'ils commettent l'erreur de négliger les autorités traditionnelles, les nouveaux acquéreurs, même s'ils ont conclu les transactions avec les États, peuvent s'attendre à des mouvements de protestation, voire des actions violentes.

Quant à la disparition des excédents agricoles, elle a certainement des effets catastrophiques dans les situations d'urgence, mais à terme, elle pourrait avoir des effets bénéfiques dans certains pays d'Afrique qui seront obligés de retrouver l'indépendance alimentaire. Car enfin, comment admettre que dans des régions comme le Kivu, parmi les plus fertiles du monde, où plusieurs récoltes par an sont possibles, les populations se voient proposer du riz asiatique ou du maïs américain, ce qui dissuade la production paysanne? Au Katanga également, la population se précipite vers les mines, et les centaines de milliers de creuseurs artisanaux sont autant de paysans qui ont déserté leurs terres. L'effondrement du cours des matières premières, le renchérissement des produits alimentaires importés auront certainement des conséquences néfastes à court terme. Mais à plus longue échéance, le recours à la production agricole locale ne sera pas une mauvaise chose...

“
DANS LES ANNÉES 70, L'AFRIQUE ÉTAIT EXPORTATRICE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET AUJOURD'HUI 42 PAYS DOIVENT RECOURIR AUX IMPORTATIONS.
”

UN VIRAGE RADICAL, APRÈS L'ULTRALIBÉRALISME

Partout en Afrique, nécessité fait loi désormais. Même les institutions internationales qui préchaient le credo du libéralisme et de la loi du marché, qui considéraient les États comme des adversaires à neutraliser, ont dû s'adapter à la nouvelle donne. Ainsi, la Banque africaine de développement, qui était opposée aux interventions de l'État dans le domaine économique et décourageait vivement le recours aux subventions gouvernementales, a désormais changé de politique. Un fonds spécial a été mis sur pied pour mobiliser les ressources financières afin d'augmenter la production, en utilisant des engrangements et en stimulant l'agriculture familiale.



À L'AVENIR EN EFFET,
LES GOUVERNEMENTS
METTRONT L'ACCENT
SUR L'INDÉPENDANCE
ALIMENTAIRE, DONT
LAGRICULTURE FAMILIALE
DEVRAIT ÊTRE LE PIVOT.

En fait, le virage est radical. Rappe-lons-nous le début des années 80, où l'Afrique fut le terrain d'application des politiques d'ajustement structurel, qui insistaient pour que les gouvernements cessent de vouloir s'ingérer dans le secteur agricole pour laisser jouer le secteur privé. Les subventions étaient désavouées, les programmes de commercialisation des produits agricoles par les États étaient jugés inefficaces ou sujets à la corruption. Il fallait laisser opérer la toute-puissante loi du marché. Aujourd'hui encore, les accords de partenariat économique avec l'Union européenne exigent que les pays africains suppriment leurs barrières douanières aux produits importés d'Europe... On mesure aujourd'hui les résultats de cette politique ultra-libérale: seules furent encouragées les productions destinées à l'exportation, censées avoir une forte valeur

subventions diverses, les gouvernements africains, quant à eux, ont été obligés d'appliquer la stricte règle du marché et les producteurs ont été abandonnés à eux-mêmes, la plupart n'ayant accès ni aux crédits ni aux intrants. Résultat? Dans les années 70, l'Afrique était exportatrice de produits alimentaires et aujourd'hui 42 pays doivent recourir aux importations; les rendements agricoles stagnent et, surtout, un Africain sur trois souffre de malnutrition chronique, tandis que dans des pays comme l'Éthiopie les famines sont récurrentes.

Ce déclin des agricultures africaines s'est traduit par l'abandon des engrains et des semences améliorées, par la raréfaction des services de vulgarisation agricole, les moniteurs et agronomes, de plus en plus mal payés par des gouvernements défaillants, renonçant à se rendre sur les lieux pour conseiller et encourager les paysans. La fertilité des sols a baissé, les rendements ont chuté. Mais il y a pire encore que ces conséquences matérielles: le savoir-faire des paysans africains, accumulé au cours de siècles de pratique et de transmission des connaissances, a été totalement ignoré et désavoué, et dans de nombreux pays, il est tout simplement perdu. Certes, la colonisation, sûre d'elle, de son droit et de son savoir, avait déjà commencé à dévaloriser les pratiques traditionnelles, mais elle avait tout de même introduit des innovations performantes et été synonyme de modernisation et de croissance des rendements. Par la suite, les États avaient tenté de poursuivre dans cette voie modernisatrice, avant d'être obligés de privilégier le secteur privé, plus tourné vers les cultures censées être rentables que vers les cultures vivrières. Des millions de paysans s'étaient ainsi retrouvés demandeurs d'emploi, candidats à l'émigration, dans les conditions que l'on sait, ou disponibles pour les guerres multiples qui endeuillent le continent.

La pénurie qui menace la planète entière pourrait peut-être redonner une chance aux paysans africains, si les multinationales ne s'emparent pas de leurs terres. À l'avenir en effet, les gouvernements mettront l'accent sur l'indépendance alimentaire, dont l'agriculture familiale devrait être le pivot. Et, avec le soutien des organisations paysannes, de plus en plus puissantes et qui n'hésitent pas à envoyer des délégations à Bruxelles ou Washington, les dirigeants africains se battront pour avoir eux aussi le droit de protéger leurs agriculteurs, la capacité de nourrir eux-mêmes leur population.

► Colette Braeckman

© AFP

Un Africain sur trois souffre de malnutrition chronique. Mais la pénurie qui menace la planète entière pourrait peut-être redonner une chance aux paysans africains (ici au Mali).

commerciale et générer des devises. Des pays comme le Kenya, dont les terres sont fertiles et les populations laborieuses, se sont lancés dans la production de fleurs coupées, de légumes de contre-saison (fraises, haricots verts) proposés aux consommateurs du Nord (en dépit du coût du transport aérien...). Quant aux populations rurales, chassées de leurs terres, elles sont venues grossir les bidonvilles et se sont nourries de produits importés qui, eux, étaient subventionnés par les États du Nord, l'Union européenne et les États-Unis. Dans une ville comme Kinshasa, les croupions de poulets congelés et autres bas morceaux de volaille

venus d'Europe coûtent moins cher que les poulets élevés dans les fermes des environs...

Alors que les pays riches versent annuellement 300 milliards de dollars à leurs agriculteurs au titre de

L'ENTRETIEN DE JEAN SLOOVER AVEC INÈS TRÉPANT

LES SQUELETTES DE VICTORIA*

Les pays émergents s'arrachent au sous-développement. Avec quelles conséquences? L'Histoire, suite et fin...

Cinquante millions! C'est le nombre de morts causés par trois sécheresses durant le dernier quart du XIX^e siècle. Toute l'étendue de la zone tropicale des moussons est touchée, ainsi que la Chine, le Maghreb et le Brésil. Le désastre est planétaire. Mike Davis, un chercheur indépendant américain, a tenté de comprendre cette tragédie¹. Balayant l'argument d'une croissance démographique excessive, il relativise aussi le rôle d'El Niño qui s'intensifie alors. Toute sécheresse hydrologique a toujours une histoire sociale, rappelle-t-il: cette perturbation ne peut dès lors expliquer des catastrophes alimentaires d'ampleur que si l'on prend en compte la vulnérabilité croissante des agricultures locales aux risques atmosphériques. Or cette fragilité, montre Davis, est avant tout le résultat de l'intégration violente des économies rurales autochtones au marché mondial imposée par le colonisateur. En particulier l'empire britannique de l'ère victorienne... Ces famines, établit ainsi Davis, ne sont nullement des désastres naturels, ni des pénuries cycliques surgissant dans des régions surpeuplées constamment au bord de la disette: ce sont des tragédies politiques évitables qui résultent de la négligence active des administrations coloniales et de l'absorption de la force de travail et des ressources traditionnelles de l'humanité tropicale par la dynamique d'un système économique mondial inégalitaire. «*Ces millions de morts, conclut Davis, n'étaient pas étrangers au système du monde moderne, mais se trouvaient en plein processus d'incorporation à ses structures économiques et politiques. Leur fin tragique a eu lieu en plein âge d'or du capitalisme libéral (...), nombre d'entre eux furent les victimes mortelles de l'application théologique des principes sacrés de Smith, de Bentham et de Mill*». Aujourd'hui, dans le contexte de la globalisation, nombre de ces pays sont pourtant devenus de nouvelles puissances économiques mondiales, des acteurs majeurs de la scène géopolitique. Finies les hécatombes? Inès Trépant² a analysé le contexte dans lequel ces pays ont émergé et les conséquences de leur industrialisation galopante³...

Inès Trépant, la modernisation industrielle à l'œuvre aujourd'hui dans les pays émergents ne semble pas entraîner les mêmes conséquences catastrophiques que l'insertion de ces économies dans le système mondial de l'ère coloniale?

► **Inès Trépant:** C'est une illusion d'optique: les conséquences de cette modernisation sont souvent catastrophiques! En Inde, par exemple, les problèmes agricoles se multiplient depuis son entrée dans la dynamique de la mondialisation. Dans la population paysanne, le taux de suicide est épouvantable...

LE SYNDROME D'ARAL

Après les famines du XIX^e siècle, l'Inde, pour éviter leur retour, avait pourtant connu une «révolution verte»?

Oui, mais axée sur l'agriculture intensive, elle a d'emblée posé de sérieux problèmes. De nombreux canaux d'irrigation ont été construits par le colonisateur anglais: mal conçus, inachevés, ils ont bouleversé l'hydrologie sans satisfaire pour autant les besoins en eau liés à l'agriculture intensive développée parallèlement, ce qui a eu pour conséquence indirecte de perturber les nappes phréatiques, d'empoisonner les puits, de saliniser les sols... La mondialisation n'a rien arrangé. Poursuivant sur la même lancée, la Banque mondiale a financé des barrages pharaoniques, à l'image de celui dit des «Trois Gorges» sur le Yang-Tsé. À la lutte contre la faim, les intérêts privés ont par ailleurs substitué la course au profit. Rendant les paysans dépendants pour la fourniture de leurs graines et de leurs engrains, des multinationales comme Monsanto les ont carrément dépossédés de leur droit inaliénable à se nourrir...

Ces ouvrages hydrauliques ont quand même souvent pour fonction de réguler le débit des fleuves?

C'est une de leurs ambitions affichées: domestiquer les crues. Une préoccupation typique du Nord dont on sait le désir de maîtriser la nature... Mais au Sud, les choses sont parfois fort différentes. La vie en Égypte repose sur les crues du Nil, non? Il en va de même au Cambodge où, pendant la mousson, les débordements du Mékong permettent une pêche qui nourrit 60 millions d'individus. Mais là aussi, on installe des barrages: les gouvernements locaux ayant volontiers repris à leur compte la philosophie des ingénieurs occidentaux qui considèrent que les crues sont néfastes par définition... Ces ouvrages appauvrisent évidemment les ressources halieutiques, mais retiennent aussi les alluvions qui fertilisent les terres. Alors oui, bien sûr: on va produire plus de mégawatts grâce aux centrales hydroélectriques; les communautés de pêcheurs contraintes au chômage vont grossir le prolétariat employé dans les usines d'exportations, etc. Et tout cela, bien sûr, va accroître d'autant le PIB. Mais qui oserait pour autant parler de progrès? La mer d'Aral a disparu, vidée par une industrie cotonnière orientée vers l'exportation, et les vieilles techniques indiennes de collecte de pluies, par exemple, sont toujours bien plus

REGARDER
LA MONDIALISATION
COMME UNE SORTIE DE
LA PAUVRETÉ EST UNE
GRAVE ERREUR! C'EST TOUT
LE CONTRAIRE

* Une allusion au film «Le cauchemar de Darwin» de Hubert Sauper (2004) qui dénonce les pratiques d'une multinationale qui exploite de manière intensive la perche du Nil après son introduction dans le lac Victoria en Tanzanie.

sûres que les technologies de gestion des eaux de surface importées d'Occident... Non, regarder la mondialisation comme une sortie de la pauvreté est une grave erreur! C'est tout le contraire: c'est dans bien des cas une entrave terrible à la souveraineté alimentaire: un principe quand même bien supérieur au libre-échange, non?

Le barrage des Trois Gorges sur le fleuve Yang-Tsé: un bouleversement dans la campagne chinoise.

© Reuters

RELOCALISER L'AGRICULTURE?

Précisément: certains pays du Sud ont connu récemment des émeutes de la faim. En quoi sont-elles liées à l'expansion économique des pays émergents?

Nous avons affaire à deux phénomènes économiques parallèles. D'un côté, des pays comme la Chine et l'Inde produisent désormais à bas prix des produits manufacturés. Mais d'un autre côté, cette production pousse à la hausse les prix des matières premières et des ressources naturelles dont leurs industries ont besoin. Ce faisant, au-delà de certains phénomènes conjoncturels et de la spéculation financière, ils bouleversent structurellement les courbes d'offre et de demande sur le marché mondial, ce qui amène inévitablement l'augmentation du prix de certaines denrées de base comme les produits alimentaires. S'ajoute à cela le fait que l'industrialisation modifie la sociologie des pays émergents. Elle y développe par exemple une classe moyenne qui s'éloigne progressivement des habitudes diététiques traditionnelles. Les Japonais mangent par exemple de plus en plus de viande... Et la finitude des surfaces cultivables, la dégradation des sols, la surexploitation des nappes aquifères, l'explosion des mégapoles ne vont évidemment pas améliorer cette situation. À telle enseigne que le retour des famines n'a rien d'une hypothèse d'école. Tôt ou tard, nous devrons repenser notre façon de nous nourrir et de nous hydrater et «relocaliser» la production agroalimentaire.

1 «Génocides tropicaux - Catastrophes naturelles et famines coloniales aux origines du sous-développement», Éditions La Découverte, 479 pages.

2 Inès Trépant est conseiller en matière économique et financière du Groupe des Verts du Parlement européen.

3 «Pays émergents et nouvel équilibre des forces», *Courrier hebdomadaire* du Centre de Recherche et d'Information Sociopolitique (CRISP), numéros 1991 et 1992, 2008. <http://www.crisp.be>

4 Le «Consensus de Washington» est une expression créée en 1989 par l'économiste John Williamson pour désigner les mesures standard alors recommandées aux économies en difficulté, notamment celles d'Amérique latine, par les institutions financières siées à Washington: la Banque mondiale et le Fonds monétaire international soutenus, en la matière, par le Département du Trésor américain. Issu de l'idéologie économique de Chicago, le «Consensus de Washington» originel affirme que le développement économique des pays alors concernés passe par la libéralisation du commerce, la privatisation et la dérégulation. Cette vision est ensuite devenue un modèle «clé sur porte» pour l'ensemble du monde en développement.

UNE CROYANCE SI TENACE...

Industrialisation par substitution d'importations, industrialisation par les exportations: les pays émergents

n'ont pas tous suivi une seule et même stratégie de décollage économique. Laquelle de ces stratégies est-elle la plus conforme au Consensus dit de Washington?

La stratégie de développement qui consiste à produire sur place et à exporter ce qui était auparavant importé des pays industrialisés et à protéger, pour ce faire, ces industries locales naissantes, c'est clairement du protectionnisme. Une attitude aux antipodes de ce que prône le Nord qui regarde le protectionnisme comme un gros mot: le libre-échange est au cœur de la dogmatique du «Consensus de Washington»! C'est paradoxal d'ailleurs: le Nord lui-même ne s'est pas industrialisé comme cela, par dérégulation, par libéralisation, par privatisation. Une certaine forme de protection est nécessaire si l'on veut atteindre certains objectifs en termes de souveraineté alimentaire ou de santé publique, par exemple.

Les pays émergents montrent donc qu'il y a d'autres voies pour accéder au décollage économique?

Oui. Le capitalisme chinois s'accorde de la monopolarisation du pouvoir politique par le Parti communiste et le capitalisme indien se déploie malgré le maintien d'une société de castes. Certes, ces stratégies originales mènent à de graves impasses; notamment sur le plan social, environnemental ou des droits de l'Homme, mais au moins devraient-elles nous inciter à réfléchir plus avant sur la notion de développement industriel... Elles nous démontrent en effet que le décollage économique est également possible en dehors du fameux «Consensus de Washington»... Or, à en croire le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, ou la Commission européenne, ce modèle est «inéluctable»...

L'UE veut atteindre 10% d'agrocarburants dans les transports d'ici 2020. Cette ruée vers «l'or vert» ne risque-t-elle pas d'aggraver encore la hausse des prix des vivres?

Cet objectif est en tout cas une erreur de stratégie dramatique. Ce faisant, l'Union veut réduire sa dépendance énergétique, tout en luttant contre le changement climatique. Mais ses terres agricoles étant insuffisantes, elle va devoir importer l'essentiel de la biomasse nécessaire; du Brésil, principalement où la hausse de la demande va accélérer la déforestation, alors que les forêts constituent le vecteur majeur de lutte contre l'effet de serre. C'est totalement contradictoire! Cet objectif doit être éliminé du Paquet «Énergie/Climat»!

UNE CROYANCE SI TENACE...

Industrialisation par substitution d'importations, industrialisation par les exportations: les pays émergents

L'EUROPE DANS SON ASSIETTE

C'est l'un des principaux acquis de la construction européenne: la sécurité alimentaire est chaque jour à table. Mais gare à la date de péremption.

Pour les uns, elle représente la plus belle réussite de la construction européenne, sa seule politique réellement communautaire. Accusée d'être un rouleau compresseur à l'heure du grand Élargissement de l'UE, elle a au contraire permis en quelques années à certaines voïvodies (nlrd: province) polonaises de connaître la prospérité.

litique agricole commune est mise en place. Son objectif est d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe qui ne veut plus connaître les privations des temps de guerre. Très rapidement, elle y parvient. Le niveau de la production agricole en Europe augmente fortement grâce à la mise en place d'outils garantissant le revenu des agriculteurs, accompagnant l'exode rural et favorisant la modernisation des exploitations. L'Union européenne talonne bientôt les États-Unis, en devenant le second exportateur mondial de denrées agroalimentaires.

DES DÉSÉQUILIBRES QUI IRONT GRANDISSANTS

Mais des déséquilibres apparaissent, qui iront grandissants. Ils sont liés à ses excès productivistes. Les premières réformes sont enclenchées. Depuis le début des années 90, la PAC n'a plus (en théorie) pour objectif d'encourager la production, mais de garantir une agriculture européenne compétitive, respectueuse de l'environnement, capable de maintenir la vitalité du monde rural et de répondre aux exigences des consommateurs en matière de bien-être animal, de qualité et de sécurité des denrées alimentaires.

CETTTE ABSENCE DE «MISE EN SOMMEIL», DE LA TERRE FORCE À L'EMPLOI DE PESTICIDES ET D'ENGRAIS DIVERS, AU DÉTRIMENT TRÈS PROBABLE DE LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS.

En 2003, le système d'attribution des aides aux agriculteurs est cette fois réformé. Il est fondé sur des instruments de maîtrise de l'offre agricole, qui visent à éviter la surproduction (quotas de production, jachère, gel de terres, etc.), et la politique de développement rural. Les aides ne sont plus désormais attribuées qu'à condition de respecter les règles essentielles de la législation européenne, notamment en matière d'environnement et de bien-être des animaux. Une partie des aides directes (et découplées) doit être en théorie réorientée vers le financement du développement rural.

Puis vient la dernière réforme. C'était en novembre. Il s'agit en fait d'une mini-réforme qui doit en préparer une autre, prévue pour 2013. Celle-ci devra faire coïncider la politique agricole européenne avec les normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un des principaux points de l'accord obtenu concerne les quotas laitiers des États membres, qui seront augmentés de 1% par an pendant cinq ans avant de disparaître en 2015. Des mesures d'accompagnement seront mises en place pour aider les

© AFP

La sécurité alimentaire de l'Europe reste une question essentielle.

Pour les autres, c'est un cannibale qui dévore près de la moitié du budget de l'Union (43% en 2008 exactement) au nom de la sécurité alimentaire et de la survie d'une agriculture qui n'occupe plus qu'environ 5% de la population. Le mode de production effréné qu'elle a longtemps recommandé a conduit à une série d'abus et de scandales - des surstocks de beurre, à la maladie de la vache folle en passant par le porc irlandais empoisonné à la dioxine. Et puis, il y a l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui prône la levée des obstacles au libre-échange, donc l'abolition de certaines aides à l'agriculture européenne.

Bref, la Politique agricole commune (PAC) est un sujet de débat permanent au sein de l'Union européenne, mais aussi auprès des pays tiers qui commercent avec elle. Pays émergents et du Sud accusent son système d'aides financières de plomber leur propre agriculture.

Pour comprendre l'attachement de l'Europe à la PAC, il faut remonter au Traité de Rome, en 1957. En 1962, la Po-

UNE CERTAINE FORME DE PROTECTION EST NÉCESSAIRE SI L'ON VEUT ATTEINDRE CERTAINS OBJECTIFS EN TERMES DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE OU DE SANTÉ PUBLIQUE, PAR EXEMPLE.

1 «Génocides tropicaux - Catastrophes naturelles et famines coloniales aux origines du sous-développement», Éditions La Découverte, 479 pages.

2 Inès Trépant est conseiller en matière économique et financière du Groupe des Verts du Parlement européen.

3 «Pays émergents et nouvel équilibre des forces», *Courrier hebdomadaire* du Centre de Recherche et d'Information Sociopolitique (CRISP), numéros 1991 et 1992, 2008. <http://www.crisp.be>

4 Le «Consensus de Washington» est une expression créée en 1989 par l'économiste John Williamson pour désigner les mesures standard alors recommandées aux économies en difficulté, notamment celles d'Amérique latine, par les institutions financières siées à Washington: la Banque mondiale et le Fonds monétaire international soutenus, en la matière, par le Département du Trésor américain. Issu de l'idéologie économique de Chicago, le «Consensus de Washington» originel affirme que le développement économique des pays alors concernés passe par la libéralisation du commerce, la privatisation et la dérégulation. Cette vision est ensuite devenue un modèle «clé sur porte» pour l'ensemble du monde en développement.

UNE CROYANCE SI TENACE...

Industrialisation par substitution d'importations, industrialisation par les exportations: les pays émergents

producteurs susceptibles d'être fragilisés par cette augmentation de quotas.

La modulation des aides aux exploitations, qui transfère des fonds des aides directes au développement rural, est revue à la hausse. Elle doit permettre le financement de la lutte contre le changement climatique, la biodiversité, la gestion de l'eau et les bioénergies, l'innovation et l'adaptation du secteur laitier. En outre, les plus grosses exploitations, celles qui touchent plus de 300 000 euros par an, voient leurs subventions réduites de 4% dès la prochaine campagne.

Tout un symbole: l'obligation de jachère est abolie. Dans le passé, celle-ci a été mise en place pour freiner la surproduction. Mais dans un monde où des centaines de millions d'être humains ne mangent pas à leur faim, elle passe pour un péché contre l'esprit. D'abord momentanément supprimée, elle l'est désormais définitivement. La montée en flèche momentanée des prix des matières agricoles, justifiées par la demande accrue des pays émergents et la production croissante des biocarburants, est à la base de cette décision qui prétend rendre la terre à l'agriculture. C'est oublier que certains sols ne valent guère la peine d'être cultivés, en termes économiques du moins. Certains agriculteurs regrettent davantage que l'assoulement des cultures ne soit plus possible en raison des impératifs de production. Cette absence de «mise en sommeil» de la terre force à l'emploi de pesticides et d'engrais divers, au détriment très probable de la santé des consommateurs.

La «mini-réforme» a été appréciée diversement en Europe. La presse est révélatrice des différences d'opinion. Au Royaume-Uni, le *Daily Telegraph* l'a jugée trop lente. L'Allemand *Die Tageszeitung* a parlé d'un «compromis anodin». Le quotidien tchèque *Pražský deník* a critiqué les subventions agricoles, y voyant un non-sens qui trouve sa source dans le double discours du libéralisme économique. Le journal finlandais *Turun Sanomat*, lui, s'est inquiété pour la production laitière et bovine nationale, considérant que cette solution va dans le bon sens, mais qu'elle est insuffisante¹.

Du reste, comment comprendre ces évolutions à l'échelle de la planète? Voici ce qu'en pensait Paris à l'été dernier: «La réponse au défi de l'alimentation actuel et à venir passe par une mobilisation de toutes les agricultures du monde et en particulier de celles des pays en développement. La priorité pour les pays en développement doit être de structurer leurs marchés et développer des politiques agricoles adaptées à leurs besoins et, si possible, à des échelles régionales. [...] Dans ce cadre, l'Europe doit jouer son rôle pour contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Elle doit pour cela maintenir, au sein de l'Union européenne, une production assurant la sécurité de son alimentation»².

UN MONDE AGRICOLE INQUIET

Le monde agricole européen est évidemment inquiet, comme chaque fois que la PAC — et surtout ses aides — est remise en cause. Si la «base» dit régulièrement tout

le mal qu'elle pense d'une politique qui a radicalement changé le visage de l'agriculture, ses négociateurs savent parfaitement qu'elle a garanti jusqu'ici sa survie. En septembre dernier, lors d'un congrès des fermiers européens, le lobby agricole qu'est la Copa regrettait vaguement qu'il n'y ait pas eu de débat sur la Politique agricole commune depuis la signature du Traité de Rome. Une déclaration avait alors été adoptée. Là où d'autres prêchent la renationalisation de l'agriculture (comme le Royaume-Uni et les États membres du Nord), la Copa plaide pour le renforcement de cette politique communautaire et le rejet de la dérégulation³. Un discours très français.

Le son de cloche des ONG au soir du dernier accord sur la PAC était, lui, nettement moins conservateur: «L'accord sur le bilan de santé de la Politique agricole commune [...] montre le visage d'une Europe en panne de projet pour son agriculture et ses zones rurales. Si ce compromis pour le moins minimaliste résout des points de blocages [...], il témoigne d'incroyables rigidités sectorielles qui empêchent les Européens de construire ensemble une vision d'avenir pour la politique agricole commune», pouvait-on lire dans le communiqué du collectif «4D»⁴. Il y était classiquement question de développement durable au Nord comme au Sud.

Parallèlement au débat sur la PAC, se poursuit la discussion sur les OGM. L'Union européenne a mis en place, depuis le début des années 90, un cadre juridique qui vise les utilisations confinées de micro-organismes génétiquement modifiés (la recherche en laboratoire), les disséminations expérimentales d'OGM dans l'environnement, les mises sur le marché d'OGM destinés à l'alimentation humaine ou animale, ainsi que les mouvements non intentionnels d'OGM entre États et les exportations d'OGM vers les pays tiers. Elle y a ajouté des conditions d'étiquetage et de traçabilité. Les critiques — qui vont des risques pour la santé humaine en passant par la prise en otages des producteurs du Sud — sont connues.

Obsolète, la PAC? Pour ce diplomate, «l'Europe aurait bien tort d'abandonner la PAC, même si elle doit apporter son écot au déblocage des négociations à l'OMC». Pour Ferdinando Riccardi, éditorialiste à l'Agence Europe et mémoire vivante de la construction européenne, la «PAC fut une réussite sans précédent. On a oublié les pénuries alimentaires des années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale».

Mais personne ne songe pour autant à nier la nécessité d'évoluer. Aujourd'hui, et la récente hausse des prix des matières agricoles l'a démontré, la sécurité alimentaire de l'Europe reste une question essentielle. Tout comme son imbrication dans un processus planétaire qui devrait remplir quotidiennement l'assiette de chaque être humain. Car le monde, malheureusement, garde la dent creuse.

► Pascal Martin

CHINE

LES RAISINS DE LA COLÈRE

Terres épuisées, rendements médiocres, paysans expropriés ou pauvres, la Chine ne se donne pas les moyens d'éviter une crise alimentaire.

Officiellement, la Chine a les moyens de nourrir sa population et de se permettre d'exporter des produits alimentaires. Elle est un grand exportateur de ces produits (1^{er} exportateur de jus de pomme concentré, d'ail, de fruits de mer...). Le Parti communiste chinois a fait sa priorité de remplir les bols de riz. *Tant qu'ils seront pleins, il durera*, résume un universitaire. Et pourtant une visite dans les campagnes donne une vision moins idyllique de l'agriculture chinoise. Tous les signes d'une possible crise sont présents avec les conséquences dramatiques qu'on peut imaginer.

Aux alentours de Baoding, à cent kilomètres de Pékin, la plaine est coupée en deux par un gigantesque canal de dérivation qui amène l'eau du sud vers Pékin. L'ouvrage colossal franchit un pont construit sur une rivière. «Il y a dix ans, cette rivière était remplie» raconte un berger dont le troupeau de moutons paît dans le lit asséché. Un peu loin, un groupe de paysans raconte comment ils ont arraché leurs pêchers pour planter des pastèques, un fruit nettement plus sobre mais peu rentable. «Aujourd'hui, nous devons creuser au moins à trente mètres de profondeur pour trouver de l'eau, alors qu'auparavant, dix mètres suffisaient» précise l'un d'eux. Et l'eau verte du canal? «Il nous est interdit de la puiser, elle est réservée aux gros bonnets de Pékin!»

Dans la banlieue de Handai, à quatre heures de train de Pékin c'est un autre aspect des problèmes. Le village n'est qu'une grande rue, sans trottoirs. Quatre ou cinq bouis-bouis se sont installés au rez-de-chaussée des immeubles en briques, aux façades recouvertes de carrelage blanc. Chaque centimètre de terrain est cultivé jusqu'au pied des murs. L'hiver, les paysans plantent un blé tendre qu'on moissonne en juin. Ensuite, viennent le maïs et le coton. Des banderoles proclament à travers la grande rue des villages que la région est le premier producteur d'oignons en Chine. Cela fait rigoler un vendeur local de semences: «Il y a deux ans, le gouvernement a décidé que nous devions planter des oignons. Tout le monde s'y est mis: du coup, les prix se sont effondrés et les récoltes ont pourri sur le bas-côté des routes!».

L'ADMINISTRATION TOUTE-PUISANTE

Mais un autre souci empêche la vie des habitants: la terre. En 1995, les autorités ont réquisitionné 66 hectares pour créer un parc industriel. Qui va venir investir dans ce trou paumé? La question ne s'est pas posée. L'essentiel était d'exécuter les directives venues du gouvernement central. De toute façon, comme les fonctionnaires tournent en permanence, c'est à leurs remplaçants de trouver une utilité à ce parc, devenu douze ans plus tard, un terrain vague. Trois entreprises s'y sont risquées. Elles ont fermé leurs portes

quelques mois plus tard «après avoir empêché les subventions», accusent les voisins.

«Ce que je demande est qu'on me rende mon terrain ou qu'on m'indemnise correctement» explique un exproprié. L'indemnisation qui lui a été versée se montait à 1 800 euros, c'est-à-dire à dix années de récoltes. Or, sa terre a été expropriée pour une durée de vingt ans. En outre, le contrat qu'on lui a fait signer n'est pas officiel puisqu'il s'agit d'un document sans en-tête du gouvernement et sans tampon officiel. D'où la suspicion que dans vingt ans, il ne récupérera pas sa terre! Alors pour affirmer leurs droits, les paysans cultivent malgré tout ces terres, mais au moment des récoltes, l'administration envoie des tracteurs escortés par des dizaines de policiers et de vigiles retourner les champs avant la moisson. Des échauffourées ont eu lieu à plusieurs reprises, sans gravité, mais des manifestants ont été placés en garde à vue

© Reuters

55% de la population appartient au monde rural et pourtant la Chine est l'un des pays où l'agriculture est la moins subventionnée du monde.

pendant plusieurs jours. Dans d'autres régions de Chine, ce type de conflits récurrents à travers tout le pays a aussi entraîné la mort de certains d'entre eux.

«Pour aller plus vite, le gouvernement a cueilli les fruits les plus bas et il a, et c'est pire, coupé les branches», résume Pei Minxin, un économiste. Et parmi ces «branches coupées», arrivent en tête les campagnes. Dans le schéma directeur de développement du communisme des réformes chinoises, les campagnes sont sacrifiées pour fournir la nourriture aux villes, les bras pour les usines et les terrains à moindre coût pour une industrialisation ultra-rapide.

55% de la population appartient au monde rural et pourtant la Chine est l'un des pays où l'agriculture est la moins subventionnée du monde: à peine 15% du prix des produits! Le budget de formation est de 1,1 milliard de yuans (environ 120 millions d'euros), ce qui se traduit par... 0,15 centime d'euro par an et par paysan! À titre de comparaison, le budget de l'Institut national de la recherche agronomie (INRA) en France est de 550 millions d'euros. De 1995 à 2005, reconnaissait en mars dernier le gouverneur de la Banque du peuple de Chine (la banque centrale), le prix des produits

1 Cette revue de presse du 21 novembre 2008 peut être consultée plus amplement sur www.europatops.net

2 Réponse du ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, JO Séнат du 18 septembre 2008, p. 1874.

3 Pour les positions de la Copia, voir www.copa-cogeca.be

4 Pour les positions du collectif 4D, voir www.association4d.org

agricoles n'a augmenté que de 0,5% par an. L'écart entre le revenu des ruraux et celui des citadins n'a cessé de croître. Il était de 1 pour 2 en 1985. Maintenant il est de plus de 3. Ce revenu est de 3 587 yuans par an (407 euros), soit 34 euros par mois. Et encore, ce revenu est gonflé par l'argent que les paysans partis travailler en usine envoient à leurs familles restées à la campagne.

Selon la Banque mondiale, qui a révisé ses statistiques en tenant compte du pouvoir d'achat d'un dollar en Chine, 300 millions de paysans vivent avec l'équivalent de moins d'un dollar par jour et 450 millions avec moins de deux dollars. Jugement de Gales Johnson, économiste: «*L'inégalité entre villes et campagnes est aujourd'hui pire qu'avant 1949* (ndlr: date de la prise du pouvoir par les Communistes)». C'est pour cela que 250 millions de ruraux ont migré vers les villes en trente ans et qu'autant le feront dans les années à venir. Cette extrême pauvreté est aux portes de Pékin. Dès que l'on roule une heure en partant du centre illuminé par les vitrines de toutes les marques de luxe du monde entier, commence la «ceinture de misère» qui s'étend entre la capitale et son port Tianjin. 2,7 millions de personnes, soit près de 4 000 villages vivent dans les conditions de l'Afrique sahélienne: pas d'eau, pas de champs et comme seul travail possible, trier les vieux papiers, les plastiques et la ferraille des poubelles de Pékin. La raison: le programme de reforestation décidé pour protéger les nappes phréatiques et assouvir la soif des citadins. Or, ces villages n'ont pas été indemnisés pour les terres confisquées.

Conscient que la politique agricole adoptée jusqu'en 2006 a provoqué des distorsions potentiellement explosives, le gouvernement central inverse le cap. Mais il le fait à pas comptés. Des impôts en vigueur depuis deux mille ans ont été abolis en 2006 et des aides commencent à venir. «*Nous recevons 41 yuans par an et par mu (0,66 hectare)*» explique un paysan des environs de Handai. Moins de 0,40 centime par mois! «*Nous voulons au moins 200 RMB (20 euros) par an*». Le droit d'usage —la propriété du sol n'existe pas en Chine—, a été renforcé. L'idée est de mieux protéger les paysans, mais aussi de leur permettre de vendre ou d'acheter plus facilement des surfaces cultivables. La logique du marché est invoquée pour pallier l'absence d'une réforme fondamentale, la seule raisonnable: la constitution de coopératives agricoles.

L'agriculture chinoise souffre du morcellement des terrains. La taille moyenne des exploitations est de 0,6 hectare, un grand jardin. Ces petites surfaces empêchent d'investir, par exemple d'acheter un motoculteur. Les conséquences pratiques de ce manque d'investissement sont désastreuses. Par exemple, la moitié nord de la Chine est plongée en juin dans un brouillard qui bloque les aéroports pendant plusieurs jours parce que les paysans brûlent les chaumes du blé d'hiver. Pourquoi? «*Les retourner à la bêche demande trop de travail*», explique un agriculteur du Jiangxi, la province voisine de Shanghai. Or, ces chaumes coupent le paysan lorsqu'il prépare sa deuxième récolte du maïs ou du riz. Y mettre le feu est donc la seule solution même si le coût écologique en est élevé.

LES COOPÉRATIVES COMME SOLUTION

Autre illustration de ces déficiences: l'irrigation. Pas de tourniquet comme en Europe ou en Amérique! Les champs sont irrigués par inondation. Or cette méthode archaïque consomme quatre fois plus d'eau —alors que la Chine souffre de désertification— et nuit à la plante. Pourquoi s'obstiner? Toujours pour la même raison: un paysan est trop pauvre

pour s'équiper seul d'un système d'arrosage moderne. La solution serait de faire comme en Europe ou dans les pays d'Asie qui ont réussi leurs décollages économiques après 1945: réunir les producteurs en coopératives. Les avantages sont multiples. Plus forts, ils pèsent sur les prix. Mieux payés, ils améliorent les rendements en mécanisant le travail. Les coopératives servent à canaliser l'information, propager les connaissances techniques et gérer les subventions, les crédits... En s'enrichissant, les campagnes entraînent la croissance du pays. La Chine souffre d'un déséquilibre que révèle la crise actuelle. Elle est très vulnérable parce qu'elle exporte plus (40% de son PNB) qu'elle ne consomme (38% du PNB). Or les expériences du Japon, de Taiwan, de la Corée du Sud et de la Thaïlande montrent tous que le développement ne s'amorce vraiment que lorsqu'il débute par les campagnes.

Et pourtant, toutes les tentatives pour regrouper les producteurs agricoles ont échoué. «*Nous avons tenté de nous réunir pour négocier ensemble le prix du lait. Mais les autorités ne nous ont pas soutenus*», explique le propriétaire d'une quarantaine de vaches dans les alentours de Baotou, une ville de Mongolie intérieure. Ce propriétaire et son frère n'ont qu'un client: une société laitière locale Mengniu, le numéro deux chinois impliquée dans le scandale du lait frelaté à la mélamine qui a coûté la vie à quatre nourrissons au moins. Cette fraude, qui a provoqué une crise sanitaire en envoyant 60 000 bébés victimes de calculs rénaux à l'hôpital à cause de cet additif pour plastique, était, de l'avis des experts, inévitable. Car pressurés au maximum pour nourrir les villes, les producteurs, et surtout leurs intermédiaires, sont contraints de trafiquer leurs produits, avec souvent la complicité tacite des autorités locales. D'où les scandales fracassants, en dépit de la censure imposée par les services de propagande depuis 2007 sur toutes les informations liées à la sécurité alimentaire. Le recours aux produits illicites est systématique: antibiotiques surdosés et hormones de synthèse dans l'élevage et l'aquaculture, pesticides interdits internationalement, y compris le DDT —dont la Chine reste le fabricant numéro un mondial, bien qu'elle ait signé le traité international interdisant son emploi il y a trente ans—, colorants industriels et tous les additifs possibles et imaginables. L'emploi de la mélamine dans le lait, mais aussi dans l'alimentation du bétail a surpris les spécialistes étrangers qui ont découvert ainsi que ce produit pouvait falsifier les teneurs en protéines, c'est-à-dire cacher si le lait a été coupé à l'eau.

La question des coopératives a été étudiée en détail. L'ambassade de Chine à Paris a réalisé une étude il y a une dizaine d'années sur le cas français. Le rapport a circulé dans les hautes sphères puis a été remisé au fond d'un tiroir. «*Le parti ne veut surtout pas voir se constituer un mouvement paysan. Il ne veut aucune force qui puisse le contester*», explique un bon connaisseur du dossier. La «stabilité politique», pour reprendre un euphémisme chinois, est à ce prix: conserver à tout prix le pouvoir même si cela signifie créer une situation favorable à une crise alimentaire. Un accident climatique suffit pour révéler combien les terres sont épuisées, les rendements médiocres, la désertification rapide en Chine. Or, une crise alimentaire, ce n'est pas une pénurie. C'est un déséquilibre de l'offre. Quelques pourcentages de production en moins et les prix flambent! Le riz ou le blé deviennent inabordables pour les petits salariés des villes. Et plus désastreux encore: des millions de paysans sur les routes, comme dans l'Amérique des «Raisins de la colère».

► Bruno Birolli

DÉMOGRAPHIE, ALIMENTAIRE, EAU: TIERCÉ D'UN CHAOS ANNONCÉ

Le monde est au seuil de la saturation démographique. Et cependant, les clignotants rouges des multiples conférences internationales n'endiguent pas le flot déferlant de la natalité. Les raisons de procréer «abusivement» balaiennent les conseils —le respect des droits de l'Homme proscrit les injonctions contraignantes— du «raisonnable». Et ces raisons sont nombreuses!

Les pays sous-émergents, qui ne survivent que grâce à des aides trop limitées à l'échelle de leurs besoins, proclament que leur malheur provient de la mauvaise distribution de l'alimentaire, concentrée entre les mains égoïstement intéressées des nantis, lesquels peuvent ainsi constituer de somptueux profits. Si ceux-ci souhaitent une baisse de la natalité notamment en Afrique, en Asie et plus généralement en terres musulmanes —le motif religieux pointe inévitablement le nez dans le débat—, c'est, selon les pays les plus pauvres, afin de protéger leurs territoires planétaires d'une invasion massive, répressible, de réfugiés économiques, voire même d'une pénétration brutale de démunis appartenant à des cultures «indésirables».

Deuxième raison, la religieuse précisément. Un exemple évident: l'Inde, qui compte 800 millions d'hindous et 175 millions de musulmans fort riches en apport de pétrodollars étrangers et stratégiquement très «fertiles» et qui est voisine de nations islamiques très actives, souvent hostiles. Tel le Pakistan, cette nation musulmane créée par le Royaume-Uni, qui a perdu le Bangladesh soutenu par l'Inde en 1971 lors de sa révolte armée et qui revendique le Cachemire: lentement, le pays glisse vers l'incapacité à maîtriser son intégrisme violent. Le massacre de Bombay de novembre en est une manifestation claire. L'hindouisme se sent pénétré et assiégié... et recommande dès lors une natalité accrue défensive. Et ce ne sont pas les appels à la procréation du Vatican et des protestants évangéliques qui freineront cette course à l'hégémonie spirituelle.

Troisième raison: la survie de la famille. L'apport des menus salaires de la main-d'œuvre enfantine, scandaleusement dérisoires, est pourtant essentiel. Et, en l'absence de toute sécurité sociale, une famille nombreuse assure la subsistance des plus âgés.

Ces trois dynamiques de l'indice d'une fécondité devenue incontrôlable mènent l'humanité vers l'abîme. Le même précipice que celui dans lequel une espèce de rongeurs affolés par la faim se jettent pour diminuer la «pression» sur des ressources alimentaires limitées. Mais l'humanité ne possède pas —heureusement?— cet instinct suicidaire salvateur, ni le mécanisme hormonal de ces échassiers qui

ne fécondent plus en dessous d'un seuil alimentaire. Jacques Diouf, le directeur général de la FAO, a déclaré très justement en avril 2008: «*[Les démunis] ne se laisseront pas mourir sans rien faire. Ils réagiront*».

L'alimentaire: une demande massive

La FAO a recensé¹ une trentaine de pays où la hausse des prix alimentaires est dramatique, et explosive car dix d'entre eux connaissent des troubles graves. Certes, l'offre alimentaire croît (2,6% en 2008), mais la démo-

© Reuters

► La malnutrition en Afrique semble, aujourd'hui encore, impossible à surmonter.

graphie précède en quelque sorte ces augmentations. Et, surtout, la demande devient massive de la part de nations en voie d'émergence avec de nouveaux besoins. La Chine et l'Inde ont ainsi découvert² les vertus des produits lactés et carnés, et la course à l'augmentation du nombre de vaches laitières est relancée dans une Europe où tout avait été fait pour abaisser la production excédentaire de viande et de lait! Les stocks de céréales —denrées qui nourrissent aussi le bétail— sont à leur plus bas niveau depuis 25 ans, et ne peuvent arriver à se reconstituer.

Ce qui est rare est cher... et le pétrole aussi dont le coût pèse lourdement sur le transport. En un an, la facture céréalière des nations importatrices a crû de 56% et des céréales telles que le blé et le riz ont même doublé de prix!

¹ Le Monde, dossiers et documents de juillet-août 2008.

² Idem.

La colonisation classique avait «encouragé» l'instauration massive de monocultures par la contrainte ou par de fausses informations promettant des profits accrus aux paysans qui y consentaient. Actuellement, la relève de cette méthode désastreuse sur le terrain —elle entraîne une pénurie de cultures vivrières— est assurée par la puissance irrésistible de multinationales intéressées. Pour elles, le coup double est évident: elles se chargent de la vente des produits de la monoculture en prélevant des bénéfices exorbitants et alimentent à prix élevés les populations démunies des denrées vitales qu'elles ont éliminées!

Facteur aggravant supplémentaire: le «Programme alimentaire mondial» condamne, en vain, l'expansion effrénée des agrocarburants qui réduisent la quantité disponible de cultures à vocation alimentaire ou fourragère. Par an, 100 millions de tonnes sont ainsi détournées vers l'éthanol ou le biodiesel. Et des pays en déficit alimentaire grave (tels le Sénégal et les Philippines) ont choisi la voie nettement plus profitable du carburant. La production de colza et d'huile de palme détruit des forêts en Indonésie, le quart de la culture de maïs disparaît dans les moteurs aux États-Unis...

Pour couronner le tout, les pays riches entendaient obtenir de l'OMC le libre-échange mondialisé de l'alimentaire, tout en maintenant l'octroi de subventions confortables à leurs agriculteurs afin de conserver leur niveau de vie. Ce qui permettait de concurrencer la production à meilleur marché des pays plus pauvres priés de diminuer leurs droits de douanes protecteurs! Au surplus, les mêmes pays riches ne consentaient pas à abaisser leurs propres droits de douane en matière de biens industriels et manufacturiers afin de ne pas être envahis par la production des nations à bas salaires. En juillet 2008, après sept ans de négociations, les responsables de l'OMC ont renoncé à conclure un accord! Et tout va continuer: l'OCDE paie chaque année 350 milliards de dollars de subventions à ses agriculteurs et consent... 1 milliard d'aides à l'agriculture des pays en développement!

L'eau, primordiale

Reste enfin le principal. Si le prix hautement significatif du prix du pétrole et du gaz préoccupe tous les esprits, un autre liquide dont dépend la vie attend son heure de gloire. Quand l'heure de l'eau viendra, la déferlante du désespoir des démunis submergera toutes les digues de ceux qui ignoreront la mortelle sécheresse, et qui useront de leur avantage pour asseoir leur hégémonie.

Ainsi, la Turquie a établi dix-neuf barrages sur le Tigre et l'Euphrate, de quoi irriguer à profusion, grâce à un réseau gigantesque de canaux d'irrigation, toutes les terres de l'Est. Une entreprise immense —en terre kurde!— qui permet de maîtriser la paysannerie kurde qui dépend des «robinets» détenus par le gouvernement et d'influencer la politique de Damas et de Bagdad, situées en aval. Les voisins du Sud furent placés devant le choix de continuer à être approvisionnés en eau ou de continuer à soutenir la rébellion des Kurdes turcs. Dans les trois mois qui suivirent l'ultimatum, le terrorisme kurde s'éteignit considérablement. Cette hégémonie hydrographique permet également à Ankara d'obtenir une «modération obligée» de la part des Kurdes irakiens à

l'égard de la minorité turcomane et de les contraindre aussi à «accepter» les incursions de l'armée turque destinées à nettoyer les nids du PKK dans les montagnes du Nord-Est de l'Irak. Sans compter la pression exercée sur tous ses voisins, Russie comprise, avides d'approvisionnement en électricité. Le statut des nombreux Turcs installés en Bulgarie, en Macédoine et en Roumanie s'en trouve amélioré.

Ainsi, la paix en Palestine dépend essentiellement d'un accord global, Syrie comprise, sur la répartition des ressources en eau. À cet égard, la guerre de 1967 est édifiante, et vaut une analyse.

Suite à une vive controverse sur la répartition de l'eau en Palestine, la Syrie décida de couper les affluents du Jourdain, alors seul approvisionnement en eau douce d'Israël. La plainte des Israéliens à l'ONU se heurta à un veto soviétique assorti de la phrase: «*Si vous n'y étiez pas, vous n'auriez pas de problème*». Et Moscou attisa la confrontation en lançant une fausse information: un satellite constatait la présence d'une concentration de troupes israéliennes en Galilée s'apprêtant à envahir le Golan syrien où se situent les sources du fleuve.

La Syrie appela au secours l'Égypte, qui bloqua le golfe d'Akaba et le canal de Suez aux Israéliens, des passages vitaux pour Israël vers la Méditerranée et le Pacifique. Une action, soit dit en passant, condamnée en cas de non-conflit ouvert par le droit international. Une attaque surprise de l'aviation israélienne donna la victoire à Israël. Quand on sait qu'actuellement 60% de l'eau proviennent de la Cisjordanie, véritable château d'eau de nappes phréatiques, on sait que la paix en Palestine exigera une répartition équitable et stable de ce liquide vital sous contrôle bilatéral strict.

Nous nous sommes limités ici à analyser deux cas exemplaires de l'importance de l'eau (ndlr: un sujet sur lequel nous reviendrons). Mais ces situations sont partout présentes à des échelles variables. La désalinisation, vu son prix, ne peut constituer un modèle général d'avenir. Des terres cultivables «marginales» pourraient être encore mises à profit, mais leur coût d'exploitation est exorbitant car elles nécessitent des barrages de retenue, des irrigations complexes, des engrains spécifiques, des machines performantes et une formation poussée des agriculteurs. Le modernisme israélien est, à cet égard, significatif avec ses compte-gouttes anti-évaporation réglés par ordinateur, avec ses plantations génétiquement adaptées à la salinisation des sols. Et n'oublions pas que de grandes multinationales détiennent des brevets sur des semences, des pesticides et des engrains performants hors de portée des populations pauvres.

Une démographie galopante, l'alimentaire objet de profits éhontés, l'eau levier d'hégémonie? Ce XXI^e siècle a l'odeur morbide d'une lente apocalypse de l'espèce humaine, accélérée par les errements immoraux de la nébuleuse financière. Rien d'étonnant que le religieux se réveille sous ses formes les plus excessives. La peur réveille toujours le Divin.

►Jacques Rifflet

Criminaliser le sida est une voie sans issue

Partout dans le monde, des lois éclosent pour poursuivre la transmission du sida voire la seule séropositivité. Moralement très discutable, ce mécanisme est en outre totalement inefficace contre la maladie.

Pour baliser nos conceptions éthiques, rien ne vaut des cas concrets. Ainsi, si l'on vous dit qu'un tribunal finlandais a condamné en août un homme à dix ans de prison pour avoir intentionnellement contaminé cinq femmes par le virus VIH et eu des relations sexuelles non protégées avec quinze autres, vous trouverez probablement cela justifié. Quand vous saurez que l'homme a violé plusieurs de ses victimes, vous n'hésitez plus à partager l'avis du jury. De même, pour ce cas jugé en octobre aux Pays-Bas, où trois séropositifs ont été poursuivis pour avoir violé ou injecté leur sang à des partenaires dans l'intention de leur transmettre le virus lors d'orgies sexuelles. «*Je ressens de la peur, de la colère, de la tristesse et de l'inquiétude*», a témoigné l'une des victimes. Qui s'est interrogée: «*Comment contaminer sciemment quelqu'un? Il faut avoir pour cela une haine incroyable. Cette question occupe mes jours et nuits. Je vais devoir supporter, en moi, toute ma vie ce crime et ses conséquences*». Les victimes avaient été droguées à leur insu par un mélange d'ecstasy et de GHB (acide gamma hydro butyrique), la «drogue du viol», indétectable dans un liquide, désinhibante pendant quelques heures, avant de laisser l'utilisateur sans aucun souvenir.

Bien. Mais auriez-vous voté, comme un tribunal suisse, une peine ferme de sept ans de prison pour un homme qui a eu des relations sexuelles non protégées avec une dizaine de partenaires en leur cachant son statut sérologique, mais en ne les contaminant pas? Certes, l'inquiétude majeure causée aux femmes victimes de cette pratique mérite sans doute une réaction ou une lourde sanction. Mais la peine est comparable à celle donnée pour

millions le nombre de nouveaux malades chaque année. Selon ce rapport, 58 pays dans le monde se sont déjà dotés de lois qui criminalisent le VIH ou utilisent des législations existantes pour poursuivre les personnes se rendant coupables d'une transmission du virus. Pire: trente-trois autres pays envisagent de les imiter. Depuis 2005, sept pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté des lois anti-VIH. Au Bénin, le simple fait d'exposer autrui au virus du SIDA est un crime, même s'il n'y a pas contami-

nation. En Tanzanie, la transmission intentionnelle peut conduire à la prison à vie. Nombre des nouvelles législations sur le VIH adoptées en Afrique l'ont été à la suite de la conférence de l'Agence américaine pour le développement international (AID), principal bailleur de fonds mondial pour les programmes anti-SIDA, réunie en 2004 au Tchad et très influencée, pour ne pas dire davantage, par les conceptions morales ►

© Reuters

La transmission materno-fœtale du sida est un délit dans plusieurs pays africains.

58 PAYS DANS LE MONDE
SE SONT DÉJÀ DOTÉS DE
LOIS QUI CRIMINALISENT
LE VIH OU UTILISENT
DES LÉGISLATIONS
EXISTANTES POUR
POURSUIVRE LES
PERSONNES SE RENDANT
COUPABLES D'UNE
TRANSMISSION
DU VIRUS.

rétrogrades du président George Bush. Mais sans doute que celui-ci n'était pas «préparé» à affronter la pandémie du sida, comme il s'est avoué impréparé à l'émergence de la guerre.

Au départ, ces lois avaient été conçues pour protéger et dédommager les femmes contaminées, à partir d'une loi-type établie en 2004 au Tchad. Beaucoup d'États africains ont adapté cette loi-type en renforçant l'homophobie, la stigmatisation, la discrimination et

l'exclusion des personnes vivant avec le VIH. Ces lois comportent souvent une obligation de divulguer son statut sérologique et un «devoir d'avertir» autrui, ainsi qu'une obligation aux tests VIH – notamment pour les femmes enceintes, mais également pour résoudre les litiges matrimoniaux. De ce fait, la transmission materno-fœtale est devenue un délit dans plusieurs pays d'Afrique où, dès lors, des femmes ayant accou-

ché d'enfants séropositifs peuvent se retrouver emprisonnées par une simple plainte déposée par la famille (Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sierra Leone). Les veuves du Swaziland et du Botswana (États les plus touchés au monde, avec une prévalence de 40%) réclament des dommages et intérêts pour avoir été contaminées par leur mari. Mais, parce qu'elles ont révélé leur statut sérologique en portant plainte, elles se retrouvent à leur tour victimes de discriminations.

De l'avis de Kevin Osborne, expert de l'IPPF et co-auteur de ce rapport, «l'ONU s'est montrée négligente en laissant tout cela se faire». Il serait faux néanmoins que seuls les pays pauvres, éventuellement sous pression des donateurs, légifèrent dans ce sens. Aux États-Unis, 32 États disposent de lois prévoyant une criminalisation de la transmission du VIH et on estime à plusieurs milliers le nombre d'Américains faisant l'objet de poursuites pour ce chef d'accusation. Par ailleurs, 16 personnes ont été jugées au Royaume-Uni depuis 2001 pour avoir propagé le VIH. Pour un grand nombre d'experts, les actions en justice intentées dans des pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la France sont particulièrement malvenues. «Cela donne un mauvais exemple, dans la mesure où certains pays pourraient en tirer la conclusion que c'est le meilleur moyen de traiter la question du VIH», relève Richard Elliott, directeur

du réseau d'aide judiciaire Canadian HIV/AIDS Legal Network, qui mène actuellement un travail de pointe sur le sujet, dont les résultats ont été détaillés lors du dernier congrès mondial sur le sida à Mexico.

«La criminalisation est un instrument brutal», analyse Kevin Osborne. «Si on met tous ceux qui ont le VIH en prison, on pensera peut-être avoir contrôlé le virus. Or on n'aura pas traité la question des comportements entraînant une transmission du VIH.» C'est pour cela que Onusida recommande de ne pas pénaliser que le comportement de celui qui, infecté par le sida, agit clairement avec l'intention de le transmettre et qui l'a transmis effectivement.

Davantage encore: la prison est sans doute le pire endroit pour traiter les malades contaminés. Empisonner des personnes gravement malades, c'est les condamner à la mort et donner une prime à la contamination et à la surinfection croisée. De nombreux rapports dénoncent la surpopulation et le manque chronique de moyens des systèmes pénitentiaires, y compris occidentaux. Un rapport du Comité européen de prévention de la torture fait par exemple état de «traitements inhumains et dégradants» dans les prisons françaises, leur surpopulation atteignant 126% en juin 2008, un record absolu. Dix établissements ou quartiers ont une densité supérieure à 200%. Dans ce cadre, il est impossible pour les détenus malades de bénéficier d'un véritable accès aux soins en prison. Les détenus malades ayant besoin d'examens médicaux approfondis ou de traitements adéquats dans le cadre d'hospitalisation de moins de 48 heures doivent alors se rendre à l'hôpital de proximité. Mais de trop nombreuses extractions médicales sont annulées ou refusées en raison du manque de personnel policier ou pénitentiaire. En France, le taux de prévalence en milieu carcéral est sept fois supérieur à la normale et les moyens médicaux sont insuffisants. Si la plupart des traitements antirétroviraux sont disponibles en prison, il arrive fréquemment qu'il y ait des carences de quelques jours dans la prescription et l'accès aux antirétroviraux lors de l'entrée en détention ou lors des transferts. De plus, le VIH est souvent associé à d'autres pathologies: cancers, atteintes cardiovasculaires ou hépatites virales, qui nécessitent le recours à des médecins spécialistes. Or l'accès à des consultations spécialisées est aléatoire. L'Académie de Médecine, dans un rapport de décembre 2003, soulignait que «le suivi d'un

traitement prescrit pour être réparti sur 24 h a les plus grandes chances d'être interrompu». Enfin, la prison étant le lieu de prédilection des relations sexuelles non consenties, on imagine sans peine la conséquence sur les taux d'infection. La plupart des malades y ignorent également qu'une surinfection avec une autre variante du VIH a des conséquences majeures sur l'avancée de la maladie.

LE PRÉSERVATIF EN PERTE DE VITESSE

Tout se passe comme si les législateurs avaient oublié que le sida est avant tout une maladie et pas une arme contre autrui, ce qu'il est parfois, mais dans une infime minorité de cas. Contre lesquels il existe déjà les lois qui répriment l'empoisonnement ou l'assassinat, même si la justice doit certes enquêter sur l'intention réelle de «l'infecteur»... comme elle le fait chaque fois qu'elle doit distinguer entre l'accident ou la mort volontaire. Et qu'elle devra peser le poids du fait qu'il est quasi impossible de prouver scientifiquement qu'un individu donné a contaminé un autre par l'identification génétique. Deux séquences identiques dans un réseau de contamination (cercle communautaire, social, etc.) ne prouvent en effet pas que deux personnes prises au hasard aient nécessairement eu des contacts sexuels.

Pénaliser le simple fait d'être séropositif, c'est transformer tous les malades en coupables présumés, c'est oublier que l'écrasante majorité de la contamination se fait au sein des couples. Aujourd'hui, le nouvel infecté-type du sida est une hétérosexuelle d'une trentaine d'années. Et le taux d'emploi du préservatif retombe en flèche, surtout chez les plus jeunes, effaçant les effets des premières campagnes sida qui avaient fait augmenter l'usage de la capote lors du premier rapport de 15,2% avant 1988 à 86% entre 2002 et 2005. Pénaliser la maladie, c'est forcer le malade à dissimuler son statut sérologique sous peine de ne plus passer des frontières, sous peine de perdre son emploi ou la garde de son enfant. Puis, c'est le pénaliser une deuxième fois en érigent son silence en crime, le condamnant à devenir un citoyen de seconde zone. Le combat, par la recherche, par la prévention, par les soins, doit être contre la maladie². Pas contre les malades...

► Frédéric Soumois

Supplément
Convention 2009



Une Convention démocratique: celle du mouvement laïque

En adoptant à l'unanimité son plan stratégique le 15 mars 2008 lors de son Assemblée générale, le Centre d'Action Laïque s'est fixé des objectifs à moyen et à long terme lui permettant d'inscrire ses actions dans une perspective cohérente. Parmi les outils de cette mise en œuvre, l'idée d'une convention destinée à récolter les voix jusqu'ici inconnues a fait son chemin et se matérialise depuis quelques mois. Rendez-vous pour la finale, le 7 mars 2009, à Charleroi!

Dans l'axe 2 du Plan stratégique publié par le CAL¹, on peut lire qu'il est «important d'aller vers le public laïque, d'établir une reliance pour une plus grande visibilité des actions du mouvement laïque². Il s'agit d'évidence de jeter des ponts et pour ce faire, il était important d'imaginer une convention d'un genre nouveau. Il s'agit en tout cas d'un projet collectif qui sera porté par tous ceux qui font le CAL – dans toutes ses composantes.

Pour y voir plus clair, on peut se reporter à ces quelques extraits de la déclaration d'intention qui a présidé au lancement de la Convention laïque 2009.

• «Bien que le règlement d'ordre intérieur de la convention précise que «La convention est (...) le lieu de rencontre des responsables et animateurs des diverses associations qui la constituent du niveau local au niveau fédéral», c'est bien l'ensemble des bénévoles et délégués qui iront à la rencontre de citoyens et citoyennes extérieurs à nos associations³.

• «Le peuple laïque (défini comme l'ensemble des citoyens qui adhèrent aux mêmes valeurs et projets sociétaux que le mouvement laïque), évoqué dans le deuxième axe du plan stratégique, sera au cœur de notre démarche collective. Il s'agit, en effet, de prendre la mesure de ce que pensent, ressentent ces hommes et ces femmes proches de nous mais qui ne nous connaissent pas suffisamment via nos institutions ou ne souhaitent pas, par choix, nous y rejoindre⁴.

• «Il ne s'agit pas, contrairement aux conventions antérieures, de chercher à engranger des résolutions à transmettre au Conseil d'administration. Le pari est que nous rencontrons un maximum de laïques et que nous soyons capables de «rapporter» leurs attentes, leurs réflexions, leurs avis, sur tous les thèmes, projets, valeurs qui nous rassemblent ou nous éloignent⁵.

• «La Convention 2009 (...) se terminera le 7 mars 2009 par une grande journée festive, conviviale mais aussi sérieuse et initiatrice d'un nouveau questionnement sur la laïcité (...)⁶.

Comme le soulignait l'un des administrateurs, «la convention est l'occasion de lancer un vaste débat sur la société que nous voulons construire pour demain, que nous voulons léguer à nos enfants et petits-enfants». Bref, de «susciter le débat, confronter les idées, oser affronter la contradiction, obliger à l'argumentation, sans nécessairement aboutir à des positions communes et consensuelles»...

Un processus en marche

Les activités de la convention préparatoires à la journée du 7 mars sont le fait, principalement, des nombreuses associations et régionales du CAL. Bien sûr, toutes n'ont pas la possibilité de participer pleinement à cette démarche mais aucune ne la dédaigne. Au contraire, bon nombre d'entre elles, à leur rythme, avec leurs moyens propres, tentent de réaliser cette alchimie étrange qui veut, à la fois, intégrer un travail quotidien dans un ensemble élargi et ouvrir ses activités à un public plus vaste⁷. Sans cette implication aux multiples facettes qu'il convient de saluer, la convention telle qu'envisagée n'aurait pas existé.

Oser la variété

L'un des mots-clés du processus est la diversité. La convention s'élance de thèmes en thèmes, de lieux en lieux et rivalise d'imagination dans la forme des activités qu'elle génère. Chacun, à sa manière, s'y est

1 Construire des ponts entre la laïcité organisée et le peuple laïque.

2 Procès-verbal de l'AG du 15 mars 2008.

3 Ibid.

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Ibid.

7 Pour autant, toutes ces tentatives ne sont évidemment pas des réussites sur tous les plans. Elles n'en témoignent pas moins de la vigueur de notre mouvement laïque et de sa volonté d'être capable de se remettre en question(s).

attelé. De la réunion «Tupperware» organisée sur le mode familial au foisonnement incessant de débats se succédant le temps d'une semaine au Festival des Libertés à Bruxelles, de «l'échange laïque Tour» au «speed dating» carolo, bien des formules auront été expérimentées.

Avec néanmoins, outre l'indispensable convivialité, un dénominateur commun, une ambition partagée: susciter le débat. Mettre en avant la réflexion, la contradiction, l'échange et, *in fine*, permettre une appropriation citoyenne des combats du mouvement laïque.

Citons donc, pêle-mêle: semaine sur la fin de vie (Chimay), réflexion sur le créationnisme renaissant (Pont-à-Celles), plus-value laïque dans le domaine de la solidarité internationale (Enghien), interrogations sur les interdits (Bruxelles), parcours de la Diversité (Mons), focus sur l'enfermement (Namur), Quinzaine sur l'égalité homme/femme (Liège)... La liste est longue!⁸

Et les questions fusent⁹; à la clé, toujours, la volonté d'aller plus loin dans la réflexion et la remise en question; ne pas se contenter de constats mais susciter l'action. Lors d'un débat sur les assuétudes, un militant laïque martelait: «*Notre travail à nous, c'est de changer les mentalités*». Dans ce domaine comme dans d'autres, c'est en effet un objectif dont nul ne niera la pertinence.

Voir plus loin

L'enthousiasme de ces rencontres citoyennes est un moteur essentiel, qui incite les forces vives à se dépasser, à l'intérieur comme au dehors du mouvement. Prenons l'exemple du «peuple laïque»: solliciter une personne dite «non encartée», tenter de l'intéresser à nos combats, ne peut avoir de sens qui si ces premières rencontres bénéficient d'un suivi concret. Le 7 mars constituera une première occasion d'impliquer cette population, sur une plus grande échelle, à notre mouvement, à ses valeurs et ses engagements.

La laïcité organisée (les militants et les permanents) est riche en réalisations de qualité et dispose d'un gros potentiel. L'un des défis est de les fédérer sans freiner l'initiative individuelle et en respectant les particularités de chacun. C'est ainsi que la laïcité pourra peser sur les choix de société.

Le 7 mars encore, le mouvement tentera de concrétiser cette délicate synthèse, tous les acteurs se retrouvant autour des valeurs et des idées communes à tous les laïques – même si les divergences de vue et d'opinion

font partie intégrante de la démarche libre-exaministe. À Charleroi, les laïques se retrouveront pour continuer tous ensemble la réflexion entamée au cours de ces multiples activités organisées, depuis plusieurs mois déjà et dans tous les coins et recoins de la Communauté française, par les composantes du mouvement.

Certes, tous les thèmes abordés depuis le lancement de notre Convention ne pourront être abordés le 7 mars 2009. Nous n'arriverons jamais, vu la richesse et la diversité de la laïcité, à tout évoquer en une seule après-midi. Certains thèmes sont ou seront donc traités ailleurs qu'à la Convention. Un choix devra s'opérer et ce en fonction de différents facteurs:

- les thèmes des activités qui se sont déroulées avant le 7 mars et qui donc, visiblement, intéressent au plus haut point nos associations et régionales laïques;
- les résultats des divers questionnaires¹⁰ ou, à tout le moins, les premières indications qu'il est possible d'en tirer;
- les thèmes classiques qui animent la laïcité;
- la volonté de montrer que notre mouvement laïque est tourné vers l'avenir et conscient des défis à venir en ce début de XXI^e siècle.

Plus qu'une simple introspection sur la laïcité, le 7 mars 2009 constituera le moment du questionnement sur la place de la laïcité dans notre société et la plus-value de nos valeurs laïques. Pour que cette Convention soit un succès, il est indispensable que toutes les activités qui se dérouleront d'ici au 7 mars 2009 soient, d'une façon ou d'une autre, relayées vers un public le plus large possible. C'est notamment l'enjeu que poursuit le site www.conventionlaïque.be.

On l'aura compris: la Convention du 7 mars 2009 n'est pas un aboutissement mais, bien davantage, une étape d'un processus bien plus vaste.

Benoît Van der Meerschen et Yves Kengen

N
O
T
R
E

8 Voir www.conventionlaïque.be

9 Existentialles pour le mouvement laïque comme: «Pourquoi toujours accorder un adjectif au mot laïcité? Comme si c'était un mot pauvre alors qu'il se suffit à lui-même?» (le 3 octobre à Soignies).

- Sociétales comme sur la préservation des nos libertés: «Le discours politique sécuritaire est exaspérant. On nous bâsine avec le fait qu'il n'y a de mal à avoir un maximum de sécurité. Non, la sécurité n'est qu'un moyen pour préserver notre Démocratie. Il ne s'agit pas comme maintenant d'en faire le principe central autour duquel tout doit s'articuler. Sinon, on déstabilise évidemment le système démocratique.» (le 21 octobre au Festival des Libertés, à Bruxelles).

Inquiètes pour notre capacité à accompagner l'avenir comme: «La science évolue très, très vite. Peut-être beaucoup trop vite pour l'être humain [...] Il nous faut être des militants par rapport aux questions du pluralisme et de la liberté de la recherche!» (le 4 octobre à Enghien) ou encore «les personnes pauvres ne peuvent entrer dans les lois du marché telles qu'elles existent aujourd'hui. Les lois du marché sont inhumaines, l'individu ne peut être que broyé. Comment faire pour en sortir?» (le 20 septembre 2008 à Beauvechain).

10 Un questionnaire sur la laïcité et le mouvement laïque, qui vise à recueillir l'avis des militants et du peuple laïque sur l'action de la laïcité organisée, se trouve en ligne sur le site de la Convention (www.conventionlaïque.be).

Quelle laïcité voulons-nous?

Qu'elle soit politique ou philosophique, voire sociétale, la laïcité résulte d'une histoire, d'un vécu, de la construction progressive d'une société harmonieuse et plurielle. Nos valeurs, tout comme notre pratique du libre examen, en sont le résultat, l'héritage de ce parcours qui, depuis les Lumières, anime une communauté d'individus partageant une revendication, une exigence: celle des progrès de l'humanité.

Ces progrès, les laïques entendent les articuler sur les piliers suivants:

- la raison, capacité critique adogmatique et audacieuse car convaincue de sa capacité permanente à dépasser ses propres limites,
- la liberté individuelle, primordiale, mais apte à s'exercer collectivement,
- les droits universels tels que proclamés en 1789 puis au Nations unies en 1948, en vue de donner à toutes et tous des droits égaux,
- la solidarité, acte d'intelligence suprême dans la mesure où il empêchera l'humanité de sombrer dans la barbarie.

Des enjeux essentiels

Avec mes mots –ceux d'un militant des droits de l'humain, des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la paix par la coexistence et le désarmement–, je rêve d'inscrire la laïcité dans les grands mouvements qui ont et auront à conduire l'humanité vers de nouvelles destinées.

Ces grands courants que furent et sont encore:

- la lutte pour les droits sociaux et le bien-être pour toutes et tous, ici et maintenant, à projeter à l'échelle planétaire,
- la lutte contre le fascisme sous toutes ses formes et les intolérables privations de liberté,
- la lutte contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme,
- la lutte pour l'égalité de genre et des sexes qui représente un enjeu particulier, surtout pour les

La laïcité aujourd'hui

Une dynamique dans le siècle

même titre que la santé, la culture et le bien-être? Lorsque les laïques s'investissent et s'organisent pour réagir face aux multiples violations du droit des individus et du droit international, ils agissent en tant que citoyenne et citoyen.

Valeurs positives

C'est un fait historique vérifiable que la libre pensée et le libre examen ont permis aux laïques d'identifier des exigences, tant sociales que culturelles, économiques et politiques, de nature à améliorer le «vivre ensemble» de l'humanité et renforcer la citoyenneté. L'exigence permanente de la laïcité à parfaire la séparation des Églises et de l'État résulte de cette expérience historique et du souci partagé par tout laïque de voir nos sociétés évoluer sans cesse vers plus d'État de droit et de démocratie. C'est cette même exigence qui permet de promouvoir les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, aptes à faire progresser la société vers plus de dignité humaine et d'égalité de droit pour toutes et tous. Fille des Lumières, la laïcité philosophique est fondée sur ces valeurs positives. Elle se situe à l'avant-garde d'une conception de vie, d'une éthique et de la construction ardue du sens non révélé que l'être humain, tous les êtres humains, cherchent à donner individuellement et collectivement à leur destinée. Alors sans doute, au travers de ces multiples combats pour obtenir des avancées significatives des droits humains et du droit au bonheur sur terre, se construit une identité laïque.



De l'importance d'être militant

Être laïque engagé ou laïque militant a du sens lorsqu'il s'agit de rappeler et de poursuivre la contribution essentielle des libres-penseurs agnostiques et athées à la libération des hommes et des femmes de l'aliénation vers laquelle les religions, encore aujourd'hui dans le monde entier, tentent d'enfermer des peuples. L'exigence qui est la nôtre est, bien entendu, de réfléchir afin de redéfinir et de préciser sans cesse le cadre conceptuel dans lequel la laïcité organisée conçoit son projet de

société et organise sa mise en œuvre. Dans nos sociétés, semble dominer un désenchantement, une désaffection tant du politique que du cultuel. Deux pistes sont, pour moi, prioritaires.

La première: redonner du sens à la vie des gens sans qu'ils doivent recourir aux concepts divins, en mettant à leur disposition les instruments qui leur permettront de créer de l'égalité, de la solidarité et du bonheur.

La seconde: s'engager plus activement à donner à la jeune génération les clés de la compréhension de nos sociétés, principalement par une éducation de qualité pour tous, en combattant toute forme de repli sur soi (repli identitaire, égoïsme), tant au niveau local que global.

Je suis convaincu que la laïcité, et particulièrement la laïcité organisée, est capable d'être une force de transformation de la société pour assurer le progrès de l'humanité.

Pierre Galand
Président du CAL

Rien ne prédisposait la laïcité belge à être une entité reconnue à l'instar des cultes par les pouvoirs publics. Ou, plus exactement, comme le représentant, à côté des cultes, de ceux qui n'en ont pas. C'est la dynamique associative, la volonté de rassembler ce qui est épars afin d'assurer la promotion et la défense des valeurs laïques ainsi que la nécessité de répondre aux attentes de la communauté non confessionnelle, qui ont conduit à la fondation du Centre d'Action Laïque et au concept de double laïcité, politique et philosophique.

Lorsqu'en mai 1967, un tragique incendie ravagea le grand magasin «À l'Innovation», rue Neuve à Bruxelles, la Belgique connut un moment d'émotion particulièrement intense. Avec 300 personnes décédées, on assista à une mobilisation sans précédent pour organiser le deuil et l'accompagnement des familles. Chapelles ardentes de toutes obédiences, messe œcuménique, réconfort par les prêtres... Mais pour les morts et les familles sans dieu, rien; la communauté non confessionnelle n'avait d'autre choix que de se joindre aux croyants ou de ressasser sa peine dans la solitude.

ganisée s'est forgée sur les engagements sociaux et éthiques portés par ces différentes associations préoccupées du progrès humain par l'émancipation et le libre examen, lesquelles ont fini par s'associer en un projet commun qui prendra, en 1969, le nom de Centre d'Action Laïque. Ensuite, les revendications d'une séparation claire entre les Églises et l'État ont amené ce dernier à l'inclure dans l'article 182 de la Constitution belge et à lui octroyer des moyens.

Vigilance et tolérance

Il convient d'affirmer de façon claire que la laïcité n'est en aucune façon un substitut à la religion. Si elle reste vigilante à ce que la place des Églises dans la société n'interfère pas avec les centres de décision démocratiques, ses champs d'action sont de plus en plus éloignés d'un combat d'arrière garde contre les cultes. En se battant pour la liberté, elle milite aussi pour la liberté de chacun à adhérer à la religion ou la philosophie de son choix. Celle-ci procède du droit individuel. On remarque d'ailleurs que de nombreux participants aux activités laïques ne se disent pas athées! Ce qui démontre que l'étendue du champ conceptuel de la laïcité transcende largement les clivages cultuels.

Des racines et des ailes

Si certains chercheurs font remonter les racines de la morale laïque à Aristote et aux sophistes du siècle de Périclès, tels Protagoras d'Abdère, Pyrrhon ou Arcésilas¹, s'il est admis que la pensée de Giordano Bruno préfigure la notion selon laquelle la «chose di-

¹ Robert Joly, «Morale antique et morale chrétienne», in *Histoire de la laïcité en Belgique*, éditions Espace de Libertés, 1979.

vine» serait du seul ressort de la conscience humaine, il convient aujourd’hui de rechercher ses fondements éthiques et moraux chez les philosophes des Lumières. Quant à ses fondements politiques, ils sont étroitement liés à la lente et tardive sécularisation de l’État, à l’indépendance du pouvoir temporel et à la naissance de la démocratie. À ce titre, le concept de laïcité politique (basé sur l’impartialité de l’État) s’est rappelé au bon sens des hommes aux étapes les plus noires de son histoire – apportant, par les valeurs qu’il proclame, des réponses fédératrices aux clivages qui ont parfois opposé des courants dogmatiques à la recherche de la puissance séculière. Progressant constamment dans la recherche d’une société plus juste, le mouvement a pris son envol au fil des luttes qu’il a menées tout au long du XX^e siècle pour l’enseignement officiel, le progrès social, le suffrage universel, le droit des hommes et des femmes à disposer d’eux-mêmes, la citoyenneté et la défense des droits de l’Homme au sens le plus large.

Un idéal évolutif

L’histoire de la laïcité, c’est donc celle d’un idéal, d’une morale qui ne se soumet à aucune norme divine pour se fonder sur l’Homme lui-même, la défense de ses droits, les libertés, l’égalité et la justice. Une conception moderne, sinon contemporaine, forcément évolutive, qui plonge ses racines dans l’histoire de la pensée. L’histoire de la laïcité s’est forgée par le parcours de la communauté philosophique de femmes et d’hommes qui se reconnaissent dans les valeurs de libre pensée, de libre examen, de tolérance, de citoyenneté, d’émancipation... Cette communauté a créé un tissu associatif fort et solidaire, né d’initiatives spontanées de personnes qui ont voulu concrétiser leur idéal, qui dans l’enseignement, qui dans l’éducation, qui dans l’action sociale, qui dans la santé... Un réseau qui, comme énoncé ci-dessus, a fini par se fédérer afin de coordonner et de rationaliser ses efforts.

Aujourd’hui, la séparation des Églises et de l’État reste un combat laïque primordial; non pas «contre» les Églises, mais contre les réminiscences d’un temps révolu qui pérennisaient des priviléges cléricaux. Par exemple, le Te Deum de la fête nationale belge semble un anachronisme dont la subsistance est uniquement liée aux racines puissamment chrétiennes de la famille royale, et dont la pertinence à illustrer la fête d’une nation qui ne compte plus que 41% de catholiques² est pour le moins discutable. On peut difficilement limiter la représentativité de la nation belge actuelle au sabre et au goupillon, fleurons des célébrations du 21 juillet.

N
O
T
I
O
N
E
V
N
I
E
C

² «Baromètre du religieux 2008».

Activateur d’idées

Plus prosaïquement, la laïcité belge francophone organisée, par la voix de son organe fédérateur le Centre d’Action laïque (CAL), est aujourd’hui essentiellement un activateur d’idées progressistes au service de la cohésion sociétale. Là où les postures partisanes divisent et créent des antagonismes, la laïcité rassemble en rappelant les valeurs universelles censées rapprocher les peuples et les individus: l’égalité concrète des chances et des droits, la solidarité, la promotion de l’interculturalité, la solidarité entre les personnes et entre les peuples, le droit de chacun à disposer de lui-même, etc. Les actions menées par le CAL, ses associations constitutives, ses régionales et ses locales vont toutes en ce sens. On appréciera par exemple son action permanente et opiniâtre en faveur d’un enseignement accessible à tous, de la neutralité des services publics, du soutien aux justiciables et aux victimes, de la promotion d’avancées sociales et éthiques, de la formation d’animateurs de mouvements de jeunesse, de l’aide aux plus démunis, de la promotion de la philosophie auprès des jeunes, de l’acceptation de l’autre en tant qu’égal, de la réduction de la fracture des genres, de la liberté d’expression et d’information.

Deux laïcités?

Les experts de la «chose laïque» se plaignent à expliquer qu’il existe deux formes de laïcité: la laïcité politique et la laïcité philosophique. La première, qui correspond en gros à la «laïcité à la française», inclut les questions liées à la séparation des Églises et de l’État, en ce inclus les aspects de neutralité dans les services publics et les signes extérieurs d’appartenance confessionnelle ou philosophique. Dans une lecture élargie, elle comprend les questions sociétales au sens large, sous-tendues par les «valeurs» de la laïcité. C’est aussi sous la bannière de la laïcité politique que le CAL agit pour un accès équitable à l’éducation, pour promouvoir l’éducation permanente, pour le droit à un logement digne, pour l’émancipation par la culture et le savoir, pour l’assistance morale aux personnes, etc. C’est là que nous évoquons une 3^e laïcité: sociétale. Quant à la laïcité philosophique, elle s’érige sur les notions de morale laïque et de libre examen. Cette démarche d’élaboration personnelle d’une conception de vie non confessionnelle soutient un humanisme délivré de toute référence divine, où règne la liberté de pensée et d’expression, où le seul juge de l’être est sa conscience.

Groupe d’engagement

Le concept de «communauté non confessionnelle» a été retenu pour désigner la partie de la population que représente le mouvement laïque, dans toutes ses composantes organisées autour du CAL. C’est forcément une population assez large, ce qui explique qu’on y aborde des thèmes se voulant fédérateurs. Dans cette optique, le CAL joue logiquement et loyalement son rôle de groupe de pression. On notera aussi l’action de la Fédération humaniste européenne (FHE) auprès des instances de l’Union européenne et la participation active du CAL et de l’UVV, son équivalent flamand, dans l’IHEU – la fédération internationale des mouvements humanistes. En partenariat avec ces fédérations, le CAL s’est exprimé sur la neutralité des institutions, la démocratie participative, la lutte contre l’exclusion et la pauvreté, la cohésion sociale, les flux migratoires, la coopération au développement, l’Organisation mondiale du commerce (OMC) et les relations nord-sud dans leur ensemble.

Au-delà de la logique antagoniste

Il va de soi qu’un tel éventail d’engagements rencontre des réticences, des résistances voire des oppositions tant internes qu’externes. Longtemps, la laïcité et l’Église catholique se sont affrontées sur le terrain politique, notamment sur la question scolaire et le débat éthique. Ces joutes ont provoqué la chute de plusieurs gouvernements, mais ont également permis de façonner la Belgique comme une terre de compromis souvent, jusqu’il y a peu, montrée en exemple. C’est ainsi qu’aujourd’hui, il n’est pas rare que les laïques et les croyants se retrouvent sur une position commune face aux injustices nées d’un monde de plus en plus égoïste qui ne reconnaît comme valeur cardinale que l’argent; là où l’avoir a supplanté l’être, toutes les femmes et les hommes de bonne volonté font cause commune. Cela s’avère de plus en plus fréquent compte tenu que les enjeux sociétaux pour lesquels s’engage la laïcité sont, pour la plupart, indiscutablement positifs pour une évolution harmonieuse, l’antagonisme ne subsistant que sur un nombre réduit de sujets, certes importants, mais qui ne justifient plus l’entretien d’une guerre froide entre le clergé et les représentants laïques.

Priviléges, financement et réseaux

Avec quarante années d’existence à peine, la laïcité belge organisée ne jouit ni d’une notoriété, ni d’une aura comparable à celle de l’Église catholique qui

en compte deux mille; ni même à celle de la Ligue des Droits de l’Homme (120 ans). Cette «jeunesse» explique que ses engagements sont parfois mal compris, que son image peut paraître floue et que son emblème, le flambeau, est souvent assimilé à l’anticléricalisme primaire. Surtout dans un pays où la séparation du pouvoir temporel et spirituel n’est pas inscrite dans la Constitution et où l’Église jouit toujours de priviléges considérables, notamment en matière de financement. A cet égard, puisque l’État finance les cultes en raison de leur utilité sociale, le CAL s’est battu pour obtenir le financement des associations représentatives de la communauté non confessionnelle. Reste à déterminer une clé de répartition équitable du budget global des «cultes»; pourquoi pas via un recensement démocratique lié à la possibilité, pour chaque citoyen, d’exprimer de façon anonyme, par exemple lors d’une élection, son choix entre les différents cultes ou les associations représentatives de la communauté non confessionnelle? Ceci afin de répartir l’enveloppe des finances publiques de façon proportionnelle entre les différentes composantes du paysage religieux et philosophique. Car il existe aujourd’hui une distorsion certaine entre les pourcentages de financement public accordés au culte catholique (plus de 80% de l’enveloppe totale) par rapport au pourcentage de la population qui se rattache à ce culte en se définissant comme catholique (41%).³ Ce genre d’idée doit faire son chemin et le CAL y contribue, dans une volonté d’égalité de traitement. Dans le même ordre d’idées, le CAL entend soutenir l’idée, défendue par ses associations constitutives, d’un réseau unique dans l’enseignement, facteur d’égalité, de progrès vers une société plus solidaire, vecteur d’une plus grande émancipation des citoyens et moyen de réduire la «fracture du savoir» entre les plus aisés et les moins favorisés.

La laïcité et la libre pensée se fondent sur une vision rationnelle de l’homme comme entité autonome censé trouver dans sa conscience la voix que d’aucuns attribuent à la puissance divine. Ainsi va la liberté de conscience. La laïcité a fait sienne la devise héritée des Lumières, promulguée par la République française: Liberté, Égalité, Fraternité. Trois valeurs universelles, concrètes, tangibles et accessibles à tous. Et des valeurs qui, surtout, n’excluent personne. Tel est notre «libres, ensemble».

Éliane Deprost
Secrétaire générale du CAL

³ Ibid.

pour agiter des idées?

pour faire mousser le débat?

pour secouer la laïcité?

Une symphonie bien enlevée

La journée du 7 mars, à laquelle vous n'omettrez pas de vous inscrire, se déroulera en trois mouvements:

Premier mouvement: à l'Université du travail

À la découverte de la cité carolorégienne, la laïcité a établi ses pénates studieux sur le site éminemment symbolique de l'Université du travail Paul Pastur. Une façon de se plonger dans le riche passé de la ville qui, désormais, est résolument tournée vers l'avenir. La noblesse des métiers est indissociable de celle de la pensée... Dans les locaux du bâtiment «Gramme», seront officiellement lancées les festivités du 40^e anniversaire du Centre d'Action laïque. Ensuite, les participants seront invités, au gré de leurs choix, à honorer de leur présence active les différents ateliers-débats organisés dans les auditoires du premier étage. Les laïques soucieux de s'investir en famille trouveront, dans la salle de gymnastique du BPS22 (bâtiment érigé aussi en 1911 lors de l'Exposition industrielle et commerciale de Charleroi souhaitée par le ministre Jules Destrée), différentes activités pour les jeunes et les tout-petits.

Deuxième mouvement: au Palais des Beaux-Arts

La seconde partie de la journée, plus officielle, se déroulera à quatre cents mètres de là, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi. Sur fond d'accompagnement musical, les participants formeront un «cortège laïque» pour rejoindre le Palais où les attend la célébration des 40 ans du CAL.

Après une courte synthèse des travaux de la journée, Pierre Galand, Président du CAL, brossera un tableau qu'on espère enthousiasmant des défis de demain. Et puis, veille de la Journée internationale de la Femme obligé, Madame Souhayr Belhassen, Présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, rehaussera la séance de sa présence.

Troisième mouvement: fête et concert

Les discours, ça creuse, c'est bien connu. Chacun sait également que les laïques raffolent des agapes... Ceci étant acquis, la soirée culminera en un concert exclusif de Michel Fugain –dont l'engagement laïque et social n'est un secret pour personne– qui régalerà l'assistance de son répertoire transgénérationnel. Comment? Vous n'êtes pas encore inscrit?

le 7 mars 2009 à Charleroi

www.conventionlaïque.be
convention@laïcité.net

www.annetruyversdesign.be

UNTER EIS DE FALK RICHTER AU THÉÂTRE NATIONAL*

Une froide autopsie de la société capitaliste

«Qui a besoin de moi? Qui suis-je, à part une statistique enjolivée, un inutile du capitalisme, un chat congelé? Je dois imaginer mon propre film, celui que le travail ne me propose plus».

Après avoir permis au public belge de la découvrir au Festival de théâtre de Liège¹ en 2007, Jean-Louis Colinet héberge à nouveau la pièce *Unter Eis* de Falk Richter au Théâtre national de Belgique. *Unter Eis* –«Sous la glace»— est une des trois œuvres de l'ensemble *Das System*. Elle ausculte au plus près notre société, notre ultra-moderne solitude et ses apories.

Ils sont trois, trois consultants, trois à parler la langue de l'entreprise, à penser la pensée de l'entreprise, à vivre la vie de l'entreprise. Ils sont trois assis à une longue table noire polie devant des micros, verres d'eau et porte-documents à portée de main.

En suivant le parcours parallèle de ces trois personnages, à la fois victimes et bourreaux d'une société régie par les lois du marché, Falk Richter interroge la complaisance et l'acceptation tacite de chacun face à un système politique particulier, le nôtre. Un système où les chiffres sont traités de manière objective et où la démocratie est un obstacle à l'efficacité de l'économie.

Unter Eis est une véritable coulée de lave glaciale et glacée qui subjugue. Un dépeçage du monde réel contemporain travaillé par le langage et les

nouvelles technologies. C'est l'ère de la glaciation des sentiments. La pièce est construite comme une partition musicale avec ses rythmes, ses accélérations, ses variations, sa polyphonie, ses plages lyriques, ses pointes d'humour: un regard acéré, engagé sur les réalités des temps présents.

Dans un entretien avec le sociologue Richard Sennett, Falk Richter explique que seul le théâtre peut avoir une fonction d'analyse et d'identification dans le monde contemporain, contrairement à

courses de riche, et un être humain en quête de sens, d'accomplissement, qui cherche à trouver un reste de beauté et d'harmonie dans la nature, les livres et les arts— c'est précisément cette schizophrénie qui est la principale complice du capitalisme. Elle est au service du paradoxe de ce système: la servitude volontaire de chacun dans une économie collectivement libre»².

Le théâtre est pour lui «un lieu qui permet de raconter des histoires qui nous permettent de comprendre ou de développer des idées proposant une alternative au modèle dominant, d'élaborer un mouvement qui n'a pas de recettes toutes prêtes, mais qui s'oppose à la spirale actuelle d'un monde désordonné, du terrorisme, de la suppression des droits fondamentaux, de la guerre contre le terrorisme nourrissant elle-même le terrorisme et ainsi de suite»³.

Le théâtre de Richter décrit le monde/mode dans lequel nous vivons. Pour lui, la scène constitue un lieu où l'on peut dispenser des informations qui nous donnent une image plus exacte de notre système. Le théâtre, quand il n'est pas défini comme un musée ou une instance de divertissement sur le modèle de la télévision, est un lieu où l'on peut travailler à des visions d'un autre mode de vie... Il peut, par l'intermédiaire d'auteurs comme Falk Richter, créer des histoires qui permettent de comprendre la vie ou de développer des idées nouvelles pour opposer autre chose à un système actuel qui se prétend le meilleur sans réelle alternative.

Photo Théâtre National

* Bruxelles, du 13 au 17 janvier 2009 - www.théâtrenational.be

1 Festival qui redémarre du 22 janvier au 21 février 2009 et qui accueille à nouveau Falk Richter avec une nouvelle pièce *Jeunesse blesée*. Pour plus d'infos voir: www.festivaldeliège.be

2 <http://www.falkrichter.com/logic/article.php?cat=52&id=268>

3 <http://www.falkrichter.com/logic/article.php?cat=33&id=3110>

► Olivier Starquit

La Belgique myope chez elle

Certes, en matière de respect des droits humains, la situation sous nos latitudes n'est en rien comparable à d'autres pays du monde et heureusement.

Nous n'avons pas à subir les conséquences de massacres généralisées et d'une violence inimaginable comme à l'Est de la République démocratique du Congo, nos prisons ne sont pas encore l'enfer sur terre comme le commissariat central de Brazzaville où les personnes incarcérées s'entassent réellement les unes sur les autres dans des conditions de promiscuité et d'hygiène apocalyptiques....

Et pourtant, notre pays, lui aussi, en matière de respect des droits humains, n'est pas à l'abri de reproches. Loin de là.

DES REGARDS EXTÉRIEURS SANS ÉQUIVOQUE

Les nombreuses critiques, inlassablement répétées par les Ligues des droits de l'Homme depuis des années sont malheureusement confirmées par bon nombre d'acteurs internationaux et indépendants.

Les différents organismes mis en place par l'Organisation des Nations Unies pour veiller au respect des droits humains ne sont d'ailleurs pas tendres à l'égard de notre pays.

En à peine une année, on peut relever quelques cas pendables, la liste n'étant pas exhaustive:

Ainsi, le 4 janvier 2008, regrettant notre faible protection des droits collectifs, le Comité des Nations unies pour les droits économiques sociaux et culturels notait «avec préoccupation que la grande majorité des dispositions [...] qui consacre plusieurs droits économiques, sociaux et culturels [...] ne sont pas directement applicables en droit national» et s'inquiétait «des im-

portantes entraves à l'exercice du droit de grève, qui découlent de la pratique des employeurs consistant à engager des poursuites juridiques pour obtenir l'interdiction de certaines activités liées à des grèves, ainsi que de la possibilité de licencier des travailleurs par suite de leur participation à une grève».

De même, le 11 avril 2008, le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale demandait à l'Etat belge de bien veiller à ce que toutes les personnes soient traitées équitablement par notre système pénal et qu'aucune discrimination liée à la race, la couleur, la descendance ou l'origine nationale ou ethnique ne vienne perturber le cours d'un processus pénal. Il recommandait aussi vivement à l'Etat belge de prévenir toutes les ségrégations qui ont pour effet d'empêcher la pleine jouissance pour tous des droits économiques sociaux et culturels en Belgique et exhortait notre pays à ratifier tant la Convention cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités que la Convention des Nations unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille. Enfin, il recommandait à la Belgique de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas recourir à l'enfermement des demandeurs d'asile, comme cela se fait actuellement, c'est-à-dire de manière systématique, pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'entrer sur notre territoire.

dait aussi vivement à l'Etat belge de prévenir toutes les ségrégations qui ont pour effet d'empêcher la pleine jouissance pour tous des droits économiques sociaux et culturels en Belgique et exhortait notre pays à ratifier tant la Convention cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités que la Convention des Nations unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille. Enfin, il recommandait à la Belgique de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas recourir à l'enfermement des demandeurs d'asile, comme cela se fait actuellement, c'est-à-dire de manière systématique, pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'entrer sur notre territoire.

En matière de discrimination à l'égard des femmes, le 7 novembre 2008, le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes réitérait sa préoccupation vu «la persistance des écarts de salaire entre les femmes et les hommes dans les secteurs public et privé, par la poursuite de la ségrégation dans l'emploi fondée sur le sexe et par le grand nombre de femmes qui occupent, qu'elles le veuillent ou non, des postes temporaires et à temps partiel, ce qui traduit la conception stéréotypée de leur rôle. Le Comité s'inquiète par ailleurs de la discrimination que subissent les femmes au sujet de la sécurité sociale, en particulier sur le plan des allocations de chômage».

LA BELGIQUE TORTURE

Le Comité des Nations unies contre la torture est chargé du respect de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants du 10 décembre 1984. La Belgique a signé et ratifié cette convention, s'engageant de la sorte à la respecter.

Or, après avoir entendu les représentants de l'Etat belge, le Comité précité a publié ses conclusions et recommandations relatives à la situation belge ce vendredi 21 novembre 2008¹.

Et il épingle la Belgique sur de nombreux sujets sensibles ...

Des recours réellement effectifs?

De manière générale, il relève que les recours offerts à un individu lorsque les autorités font usage de la force à son encontre restent largement déficients:

• Expulsions d'étrangers

Le Comité se dit préoccupé par l'insuffisance des contrôles sur les expulsions et par le fait que les ONG n'ont pas accès aux cellules de l'aéroport ni à la zone d'expulsion. Le Comité recommande en conséquence que la Belgique procède d'une part à des contrôles plus fréquents, indépendants et efficaces et, d'autre part, prenne des mesures alternatives permettant de renforcer ce contrôle, telles que l'usage de la vidéo et l'accès des ONG à ces lieux sensibles. Cette recommandation rencontre une revendication que les ONG formulent depuis plusieurs années.

• Recours effectifs et Commission des plaintes

Le Comité relève le manque de recours effectifs au départ des centres fermés et pour les personnes expulsées. Ce constat rejoint celui qui a été posé par les ONG et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. De même, le Comité pointe la difficulté de rapporter la preuve de mauvais traitements lors d'une tentative d'expulsion et la quasi-impossibilité de porter plainte pour les personnes expulsées. Le Comité recommande notamment l'établissement d'un certificat médical de qualité avant et après une tentative d'expulsion.

• Droit des détenus

Le Comité est préoccupé qu'un droit de recours du détenu n'est pas encore en vigueur. Il requiert qu'un droit de plainte du détenu contre les mesures de mise en régime de sécurité particulier individuel soit institué. Ce droit de recours est particulièrement important pour éviter les dérives potentielles au sein des établissements pénitentiaires.

L'enfermement dans quelles conditions?

Ensuite, le Comité stigmatise l'Etat belge quant aux conditions dans lesquelles il se permet d'enfermer telle ou telle catégorie de personnes:

• Surpopulation carcérale

Le Comité déplore les mauvaises conditions de détention dans les établissements pénitentiaires belges, principalement dues à la persistance d'une surpopulation carcérale qui semble être chronique. À cet égard, il est intéressant de noter que la solution préconisée par le Ministre de la Justice ne semble pas convaincre le Comité. En effet, celui-ci recommande à l'Etat belge d'envisager de mettre en place des mesures alternatives à l'augmentation de la capacité carcérale. Tout le contraire de ce qui se fait en Belgique pour le moment...*

Afin de lutter contre cette surpopulation carcérale, le Comité recommande également que l'octroi des libérations conditionnelles soit davantage accessible.

• Internement des délinquants malades mentaux

Le Comité se déclare préoccupé par la problématique des conditions de détention des internés psychiatriques dans le système carcéral belge, en particulier en ce qui concerne

l'insuffisance de personnel qualifié, une vétusté des installations, une qualité insuffisante de soins... Par ailleurs, le Comité s'inquiète de la longue période d'attente subie par de nombreux détenus figurant dans les annexes psychiatriques avant d'être transférés dans un établissement de défense sociale (EDS). En raison de la surpopulation dans les EDS, l'attente peut durer de huit à quinze mois.

• Justice des mineurs

Enfin, se penchant aussi sur les mécanismes qui mènent des individus dans une structure carcérale, le Comité répète, après le Comité des droits de l'enfant, qu'un mineur ne peut être jugé comme un adulte et que l'Etat belge doit prendre en compte une approche globale du problème de la délinquance des mineurs, y compris en ce qui concerne la prévention, les procédures et les sanctions. Dès lors, il suggère la mise en place d'un système de justice pour mineurs qui soit entièrement conforme aux dispositions de la Convention des droits de l'enfant. Il condamne donc, une fois de plus, l'existence du dessaisissement en Belgique.

À LA BELGIQUE DE JOUER MAINTENANT...

Ainsi, en matière de prisons, de délinquance juvénile, de prise en charge psychiatrique d'accès à la justice, de lutte contre le terrorisme, d'asile et d'immigration, de respect de notre vie privée, de droits économiques, sociaux et culturels, d'égalité des chances..., les lacunes de nos politiques publiques semblent malheureusement éternelles. Et ce, en réalité, parce que la volonté politique fait clairement défaut. Malgré nos obligations internationales.

Pourtant, dans le monde aux contours incertains que nous connaissons, plus que jamais, les droits humains constituent une boussole. À nos responsables politiques d'enfin s'en souvenir!

► Benoît Van der Meerschen
Président de la Ligue des Droits de l'Homme

1 Les conclusions du CAT sont disponibles en français sur le lien suivant: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cat/docs/CAT.C.BEL.C02.pdf>

* Voir notre dossier «Derrière les murs», *Espace de Libertés* n°368, octobre 2008.

Remettre l'éthique et les droits humains au cœur des relations internationales

L'égalité, l'équité, la justice entre tous les citoyens et citoyennes, tant en Belgique, qu'en Europe et dans le monde, sont au nombre des valeurs que nous défendons, nous laïques.

Comment aborder et confronter ces valeurs face à la crise financière qui secoue, par vagues successives, l'ensemble des places boursières de la planète, de New York et Tokyo, de Pékin, en passant ou repassant par Londres et les autres places européennes? Aujourd'hui, les répercussions graves pour l'économie et l'épargne se font déjà sentir, agissant comme une déferlante puissante et destructive.

Inutile de chercher les coupables; reconnaissons simplement que nombre d'épargnants ou d'affiliés à des fonds de pensions se sont laissé tenter par les offres alléchantes de «return à deux chiffres» obtenues par des innovations sans cesse plus périlleuses de l'ingénierie financière imaginée par les managers du capitalisme financier. En fait, la gourmandise des plus riches faisait saliver tous ceux qui espéraient leur part du gâteau, ayant admis que l'argent pouvait à lui seul faire de l'argent. N'étions-nous pas, pour la plupart d'entre nous, plus ou moins installés dans une mentalité de rentier?

Des dérèglements étaient certes observables, qu'il s'agisse de Enron, Vivendi ou Parmalat, plus près de chez nous de Lernout & Hauspie, de la Société Générale à Paris, jusqu'à la faillite retentissante de la banque d'affaires américaine, Lehman Brothers. Très vite, les coupables étaient désignés et éjectés avec leur parachute doré. Chacun pouvait se dire «ouf, je l'ai échappé belle» et

s'en retournait vers sa foi partagée en un marché où libéralisation ri- mait avec ingénierie bancaire de plus en plus opaque et risquée. Ce que l'on a appelé «les produits dérivés».

Qu'importe que le Fonds monétaire international ait déjà tiré la sonnette d'alarme au début des années 1990, estimant que l'excès de monétarisation et de financiarisation de l'économie devenait insoutenable et constituait un risque pour l'économie du réel, à savoir la production et les échanges de biens et services générateurs de richesses à redistribuer. Peu de banquiers étaient disposés à s'intéresser au prêt à long terme pour un capital productif, préférant jouer les bonnes affaires de l'économie-casino.

Nous voilà donc revenus, une fois encore, là où devait aboutir un système économique laissé la bride sur le cou: à la crise. Crise financière qui en ruinera plus d'un, mais aussi dont les conséquences destructrices sur l'économie du réel se font déjà sentir. N'oublions pas que cette économie du réel, outre la production et les échanges de biens et services, fournit aussi les revenus de la population, les rémunérations salariales et l'ensemble des allocations sociales ou réductions de charges.

Sans engager de polémique sur les qualités et les défauts des différents modèles économiques, chacun, tant du côté patronal que du côté syndical, des associations de

consommateurs, des épargnants et des petits porteurs, chacun, dis-je, s'est tourné vers l'État, son État, en vue d'être plus ou moins tiré d'affaire. Chacun a reconnu qu'il fallait introduire un tant soit peu de régulation dans le système. Chacun admettra, sans doute aussi, que l'État s'endette pour booster l'économie des entreprises dans l'espoir d'une relance nécessaire à la sauvegarde de l'emploi.

Alors que les Gouvernements du monde entier décident de nationaliser, du moins partiellement, les institutions financières en difficulté, les services publics, poussés dans le dos par la politique outrancière de la concurrence imposée par les institutions internationales et européennes, privatisent des pans entiers de leur activité.

Les services publics tournent ainsi le dos à leur mission première et rendent leur contrôle et leur lisibilité de plus en plus difficiles. Ce changement progressif diminue chaque jour de manière insidieuse les services de proximité et toutes les fonctions sociales qui y sont liées.

C'est à ce moment qu'il nous appartiennent, en tant que laïques, de plaider pour que les leçons de cette crise soient tirées.

Ne nous laissons plus leurrer par une vision trop simpliste d'un monde économique autorégulé. Ce que propose aujourd'hui le MEDEF, association du patronat français, n'est autre que le «code Lippens», code de

bonne conduite du patronat belge, adopté en Belgique deux ans avant la crise pour faire obstacle aux propositions d'encadrement que tentait d'élaborer le Parlement.

Le risque, à l'heure de la crise, serait de faire croire qu'il faut une gouvernance économique au plan mondial pour la gestion journalière de l'Europe (encore une idée de Nicolas Sarkozy): ce serait un déni de démocratie et nous ferait retomber dans les mêmes erreurs que précédemment, lorsque l'on accréditait la thèse que le marché libre s'autorégule.

Par-delà toutes les propositions pour un supplément de contrôle et de régulation, il faut d'urgence que les économistes et les responsables de cette faillite soient confrontés aux conséquences tragiques de leurs errements à l'encontre des peuples du Nord et surtout du Sud.

Tant à l'OCDE qu'à la BCE, à l'OIT, au FMI, ou la BM, nos représentants doivent d'urgence recevoir le mandat pour remettre l'éthique et les droits humains au cœur des propositions de relance de l'économie mondiale.

Pour ce faire, il y a lieu de reprendre les travaux parlementaires réalisés en Europe, en consultation avec la société civile, par exemple en vue de freiner et pénaliser les mouvements de capitaux purement spéculatifs. Notamment par la taxe Tobin, ou encore grâce aux travaux relatifs aux paradis fiscaux qui falsifient les avoirs réels, tant des entreprises que des privés, et leur permettent d'éviter l'impôt et de maquiller leur bilan. Sans oublier la spéculation sur les «pierres de sang» que sont les minéraux ou les ressources naturelles qui échappent aux règles du commerce mondial et représentent un déficit de ressources énormes pour les économies des pays du grand Sud. Cela sans parler du commerce des armes.

Pour sortir de la crise, il faudra surtout permettre à tous les acteurs de nos sociétés de se mobiliser, de prendre leurs responsabilités et de jouer leur rôle en tant qu'acteurs économiques, sociaux, culturels et politiques. Il faudra redevenir pleinement citoyen.

C'est très certainement le moment de rappeler que nous devons refinancez, requalifier et renforcer notre enseignement public afin d'offrir à tous les enfants les aptitudes d'être acteurs à part entière de leur société. Cela ne se fera pas sans la participation des enseignants et la revalorisation de leur fonction. Des chantiers économiques, sociaux et culturels, il y en a des centaines en attente, asphyxiés par le manque de

Une crise financière aux conséquences destructrices sur l'économie réelle. Les géants de l'automobile sont asphyxiés.

sociale de marché. Le microcrédit ou le commerce équitable, les coopératives, le respect de la petite paysannerie et le travail décent pour tous, ne sont pas de simples produits d'exportation pour le Tiers-Monde, ils peuvent aussi irriguer notre propre économie.

Chez nous, c'est le moment de rappeler la campagne du CAL plaidant pour un logement digne pour toutes et tous. Les chantiers logements en cours sont de bons indicateurs, mais largement insuffisants pour assurer les rénovations indispensables du patrimoine immobilier. C'est aussi le moment de rappeler, avec les ONG, les objectifs du millénaire pour le développement et d'en faire un réel enjeu mobilisateur pour les jeunes générations de chez nous et du Sud. Plus d'argent doit être mis à disposition par les États et par l'Union européenne dans cette perspective.

C'est très certainement le moment de rappeler que nous devons refinancez, requalifier et renforcer notre enseignement public afin d'offrir à tous les enfants les aptitudes d'être acteurs à part entière de leur société. Cela ne se fera pas sans la participation des enseignants et la revalorisation de leur fonction. Des chantiers économiques, sociaux et culturels, il y en a des centaines en attente, asphyxiés par le manque de

moyens budgétaires et par le corset de règlements administratifs inadaptés.

Ce qui vient d'être sérieusement ébranlé par la crise, c'est un pan entier du modèle unipolaire, tant politique qu'économique. Serons-nous en mesure de reconstruire un monde multipolaire au sein duquel la coexistence, au-delà de l'émulation pour une coopération économique et sociale, sera fondée sur l'État de droit et les normes les plus avancées des droits économiques et sociaux?

Il n'y a pas moins d'innovations aujourd'hui que par le passé. Il se fait que depuis trop longtemps, une pensée unique et des comportements souvent prédateurs ont pollué les esprits et l'espace public et privé. La crise permettra-t-elle de rebondir et de mobiliser les extraordinaires potentialités dont nous disposons pour une relance de l'activité des humains avec pour ambition l'Homme?

Jamais, dans l'histoire, nous n'avons formé autant de jeunes dans nos grandes écoles et universités. Offrons-leur la possibilité d'aller de l'avant et de se réaliser au-delà des limites du marché et de contribuer ainsi au progrès de l'humanité.

► Pierre Galand
Président du CAL

BICENTENAIRE D'UNE NAISSANCE

Edgar Allan Poe, un maître incontesté?

**Si l'on en croit le jugement de Baudelaire,
Poe était «profond comme le ciel et comme l'enfer».**

Telle était du reste l'opinion infatigée de Poe (1809-1849) lui-même. Il conseilla à son éditeur de tirer à 50 000 exemplaires son poème en prose *Eurêka ou essai sur l'univers matériel et spirituel*, car il avait «résolu le secret de l'univers». Cette longue dissertation lyrique sur l'origine de l'âme et de la matière était censée bouleverser l'ensemble des connaissances humaines. Plus que dans ses 50 poèmes ou dans son unique roman¹, son talent se manifeste dans les 800 pages de (féroce) critique littéraire et surtout dans ses 70 nouvelles. Ce sont ces brefs récits traduits par Baudelaire sous le titre *d'Histoires extraordinaires* et de *Nouvelles Histoires extraordinaires* qui ont assuré sa pérennité. Romancier de la terreur, inspiré par la mode du mesmérisme, Poe nous emmène dans un univers macabre d'ensevelissements prématuress, de sinistres apparitions, de vampires, de momies qui reviennent à la vie, avec pour thème récurrent la mort de jeunes femmes. Il est, avec son contemporain allemand Hoffmann, le maître incontesté du roman noir au XIX^e siècle, mais il est aussi l'inventeur du genre policier (*Detective Novel*), et son enquêteur Dupin est l'ancêtre des Sherlock Holmes, Hercule Poirot ou du commissaire Maigret.

Poe, un maître incontesté? Pas tant que cela, à y regarder de plus près. Le puritanisme américain ne lui pardonna pas sa vie dissolue de sudiste débauché et les lecteurs anglo-saxons lui reprochèrent, non sans raison, son manque d'humour et l'absence de vie intérieure de ses héros. De fait, il n'a pas connu en Amérique, en tout cas pas avant les années 1970, le succès que lui ont réservé les lecteurs français. Henry James estimait que s'intéresser à Poe est «la marque d'un esprit primaire». D'aucuns estiment que le

succès de Poe auprès du public francophone est tout simplement dû à l'exceptionnelle qualité de la traduction de son œuvre. D'après Eliot, qui sait de quoi il parle, ses deux traducteurs de renom —Baudelaire pour les *Histoires extraordinaires* et Mallarmé pour les poèmes— ont changé «un anglais trop souvent négligé et de pacotille en un français d'une grande distinction». D'autres critiques confirment cette opinion: le texte original ne vaut pas la traduction à laquelle il doit sa réputation. S'il ne compte guère d'émules en Amérique, il a cependant été tenu en grande estime par du beau monde: Rimbaud, Verlaine, Valéry, Bachelard, Dostoïevski ou encore Marinetti.

«J'EN A PAS SU ÊTRE HEUREUX»

Sa vie est en soi un véritable roman, ou plutôt une tragédie. Il s'est lui-même présenté en ces termes révélateurs: «Je n'ai commis qu'une seule faute: je n'ai pas su être heureux. Jamais! Pas même un jour, pas même une heure (...). La cause première de mon infortune, maintenant, je la connais. J'ai toujours eu peur de la vie (...). La vie, c'était pour moi l'hallucination, l'ennemie, la condamnation. L'amour lui-même ne parvint pas à me sauver, car la femme est une des plus parfaites incarnations de la vie, et j'avais de la vie une indicible terreur. Toutes les femmes que j'ai cru aimer ont fui ou sont

© AFP/R. Violet

Edgar Poe, un homme dans un absolu désespoir.

mortes». Il a vainement cherché à fuir ses cauchemars en se réfugiant dans l'écriture, mais rien n'y fit: son activité fiévreuse de poète, romancier, nouvelliste, essayiste et critique littéraire ne parvint pas à l'extraire des «bizarries macabres et funèbres» qui assaillaient son âme accablée. Alors, confesse-t-il, «dans l'ultime espoir du désespoir, je cherchais un secours dans les alcools que, pourtant, je haïssais». Le destin de celui en qui l'on reconnaît volontiers le premier écrivain maudit des lettres américaines est tout entier résumé dans ces quelques aveux.

Son père, David Poe, avait tout abandonné pour suivre sur les planches une jeune actrice européenne qui allait

devenir sa mère. Lorsque Edgar Allan Poe naît en janvier 1809, les États-Unis n'existent que depuis 26 ans et les lettres américaines se cherchent encore: il s'agit davantage d'une littérature anglaise exportée que d'une authentique littérature américaine. Il voit le jour à Boston, plus précisément dans les roulettes cahotantes de la troupe théâtrale qui sillonnait les pistes à peine tracées du Nouveau Monde. Tuberculeux et miné par l'alcool, son père meurt quelques mois après sa naissance et sa mère, âgée de seulement 24 ans mais épousée et malade, disparaît deux ans plus tard. Les acteurs de la troupe prennent les trois enfants du couple sous leur protection, mais le théâtre de Richmond (Virginie) où la troupe s'est installée est la proie d'un incendie dans lequel périssent soixante spectateurs. La troupe ne peut plus garder les orphelins. Edgar est confié à de riches négociants de la ville, les Allan, qui lui donnent une éducation soignée. La fin des misères? Nullement.

Né dans le nord sous le nom de Poe, il est devenu Allan dans le sud: les deux Amériques se côtoient en lui. Il n'oubliera jamais son enfance pauvre: deux personnalités l'habitent, le fils adopté par une famille bourgeoise et le saltimbanque miséreux. À cet égard, son récit *William Wilson*, dont le héros est un être mauvais qui a un alter ego bon, est largement autobiographique. Ses opinions sociales et politiques, quant à elles, sont bien celles d'un sudiste: romancier de droite, Poe exprime volontiers son mépris, sinon sa haine, pour la démocratie, le libéralisme et la philosophie du progrès.

MYTHOMANIE

Après un séjour en Grande-Bretagne où il suit des études classiques, il s'inscrit en 1826 à la Faculté des langues mortes et vivantes de l'université de Virginie. «Dans la folle exaltation de mes orgies, je foulai aux pieds les limites habituelles de la décence», écrira-t-il à propos de ses années étudiantes où il s'initie surtout à la débauche. Il contracte des dettes de jeu, et son père le retire de l'université. C'est la rupture: il quitte le toit qui l'a recueilli et du même coup tourne le dos à l'aisance. Il renoue avec son passé nomade, publie à Boston son premier recueil de poèmes, qui passe totalement inaperçu, puis disparaît de la scène pendant quelques temps et resurgit en s'inventant une vie fantasque: il serait allé en Grèce lutter pour la liberté, à l'instar de son idole romantique, le philhellène

LE DÉSESPOIR MALGRÉ LA RÉUSSITE

Onze années qui ne lui apportent pas le bonheur, loin s'en faut. Virginia tombe rapidement malade et se rompt les cordes vocales en chantant pour son

Byron; il aurait participé à la révolution des décembristes à Saint-Pétersbourg et aurait échappé de peu à la déportation en Sibérie; il aurait parcouru l'Europe et aurait été grièvement blessé dans un duel d'honneur. Tout cela n'est que mensonge. En réalité, le mythomane Poe n'a pas quitté l'Amérique! Après un bref séjour à l'Académie militaire, dont il est expulsé pour dettes non payées, la chance semble enfin lui sourire: son *Manuscrit trouvé dans une bouteille* lui vaut en 1833 de remporter le prix de 50 \$ à un concours littéraire et il est engagé comme rédacteur pour un journal de Richmond. Mais son mauvais génie le poursuit: il tombe en dépression, boit et se drogue à l'opium. Le cycle infernal commence: il sera licencié une dizaine de fois, entre autres raisons parce qu'il se présente ivre mort à son travail.

Depuis 1829, il séjourne par intermittence à Baltimore, chez sa tante, Maria Clemm. Il avait déjà connu quelques amours malheureuses ou plus exactement quelques relations platoniques déçues, avec la mère d'un de ses camarades, puis avec une jeune voisine. La première était décédée et la seconde avait épousé un meilleur parti. Sous le toit de sa tante, il noue une idylle mi-fraternelle mi-amoureuse avec sa cousine Virginia âgée de sept ans. Il l'épouse en 1836. La gamine a alors treize ans, mais un témoin complaisant jure qu'elle en a vingt. Lui, il va avoir vingt-sept ans.

On ne sera pas étonné d'apprendre que les psychanalystes ont jeté leur dévolu sur Poe et ont décelé dans sa vie comme dans son œuvre les symptômes de l'impuissance sexuelle, des impulsions sadiques, un penchant pour la nécrophilie et un complexe d'Oedipe non résolu. Dans toutes les femmes aimées, Poe aurait recherché sa mère trop tôt décédée et, par malchance, toutes ces femmes aimées mourraient les unes après les autres. Après sa mère et sa mère adoptive, ce fut le tour d'Helen, la mère de son camarade d'école qu'il avait aimée et sur la tombe de laquelle il est souvent retourné pleurer, et enfin sa femme-enfant Virginia qui décède de ptisisie en 1847, après onze ans de mariage.

mari, qui sombre dans la dépression la plus noire. Certes, il est publié, mais c'est la misère: lorsque les voisins ne lui font pas la charité d'un peu de pain et de pommes de terre, le couple est réduit à manger des pissenlits. Entre deux périodes d'abstinence, Poe disparaît durant plusieurs jours, s'adonne à l'alcool et devient, selon ses propres termes, «esclave de l'opium». Lorsqu'il quitte ses rêves opiacés, qu'il décrit dans plusieurs de ses *Histoires extraordinaires*, c'est pour subir une crise de *delirium tremens*². La réussite pourtant est là, palpable: son *Scarabée d'or* écrit en 1843 est un grand succès populaire, et son poème *Le corbeau* publié à New York en 1845 remporte lui aussi un succès fracassant (quoique très contesté). Mais le matin même où paraît le poème, Poe traîne à Broadway ivre mort. Arrêté en état d'ébriété, il passe la nuit en prison. On le relâche lorsqu'on réalise que cet ivrogne est l'auteur du jour dont le nom est sur toutes les lèvres! Fort de ce succès momentané, il fréquente les salons. Entre-temps, son épouse se meurt.

Veuf, plus désespéré que jamais, il tente en 1849 de se suicider par overdose. Il se redresse une fois encore et carese le rêve de fonder le journal littéraire le plus important du monde, *Stylus*. Plus que jamais, il a besoin de fonds: il renoue avec une ancienne maîtresse, enrichie et veuve. Le mariage est fixé à octobre. Ultime sursaut de sobriété durant quelques mois. La date du mariage approche. Poe se rend à New York pour aller chercher sa tante, maman Clemm. Il fait étape à Baltimore et le démon de la bouteille le reprend. Il passe plusieurs jours en compagnie d'ivrognes. On le découvre un matin dans une ruelle. Malade et inconscient, il est transporté à l'hôpital. Il divague durant plusieurs jours: «Mon meilleur ami serait celui qui me ferait sauter la cervelle». Ou encore: «Les voûtes du ciel m'écrasent. Laissez-moi passer! Dieu a écrit lisiblement ses décrets sur le front des créature humaines... Les démons prennent un corps... Ils ont pour prison les flots tourbillonnants du noir désespoir. J'entrevois le port au-delà de l'âbime... Où est la bouée? Le calme éternel... plus de rivages!». Enfin, il expire le 7 octobre 1849. Dix personnes seulement suivent sa dépouille jusqu'au cimetière de Baltimore où, en guise d'épitaphe, sa tombe porte le numéro 80. Il faudra attendre Baudelaire, Mallarmé et Valéry pour lui redonner un nom (et un renom)... en Europe.

► Xavier De Schutter

² Baudelaire, lui aussi amateur de substances hallucinogènes et d'alcool, écrit : «Je crois que l'ivrognerie de Poe était un moyen mnémone, une méthode de travail, méthode énergique et mortelle, mais appropriée à sa nature passionnée».

Les noces chymiques du cinéma et de l'histoire

Selon Antoine de Baecque, Clio façonne le Septième art qui lui rend la pareille. C'est *L'histoire-caméra*.

Si nous ne savons pas, selon le mot de Séféris, où commence et où finit la poésie, nous savons encore moins où commence et où finit le cinéma. C'est que nous en sommes les enfants à un degré que nous ne pouvons sous-estimer. L'art, au sens étymologique, de transcrire le mouvement conditionne notre imaginaire dans des proportions qui font régulièrement crier à la manipulation des consciences, voire au «viol des foules», selon un type d'analyse plus ou moins inspiré des écrits de Serge Tchakhotine¹. Mais se poser la question du cinéma en termes de violence unilatérale faite à la psyché collective ne va pas sans danger². Cela implique la méconnaissance d'un fait fondamental: la part de consentement populaire sans laquelle il y aurait peu ou pas de possibilité pour la propagande de s'exercer. Au risque de paraître insistant, j'aime à rappeler à cet égard la réflexion que me fit un jour Serge Moscovici, spécialiste de la psychologie sociale: «Il n'y a pas de manipulateur qui ne soit lui-même manipulé».

¹ Serge Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique*, tr. fr., Gallimard, coll. Tel, rééd. 1992 (1^{re} éd. 1952). Cet auteur était convaincu pour sa part de l'illusion du libre arbitre.

² C'est la position adoptée jusqu'à la caricature par Ignacio Ramonet dans *Propagandes silencieuses. Masse, télévision, cinéma* (Galilée, 2000). Ramonet se propose de «signaler avec prudence: sic! comment, sur des questions politiques graves ou à des moments historiques forts, la télévision et le cinéma ont élaboré des images spécifiques, ajustées à un dessin idéologique, et destinées à accompagner, comme une prothèse symbolique, la sensibilité collective. Soit en dramatisant les préoccupations dominantes, soit, au contraire, en euphorisant la conjoncture».

³ Concernant la littérature, je renvoie à H.R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, tr. fr., Gallimard, coll. Tel, 1990 (1^{re} éd. 1978), notamment p. 39 («L'œuvre vit dans la mesure où elle agit»).

⁴ Antoine de Baecque, *L'histoire-caméra*, Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 498 p., 39,50 euros.

⁵ Cf. Jean Clair, *Méduse*, Gallimard, coll. Connaissance de l'inconscient, 1989. De Baecque ne cite pas ce livre.

Rossellini dans les années cinquante, l'auteur s'interroge sur le pouvoir d'interpréter propre à certaines images qui, destinées à capter les regards des survivants de la Shoah, mettent le spectateur en position, si j'ose dire, de «regardant-regardé». Et il conclut, d'entrée de jeu, à la «capacité historienne du cinéma».

UNE VOLONTÉ D'INTERVENIR

Un parallélisme entre le travail de l'historien et celui du réalisateur de films fut tenté jadis par Siegfried Kracauer, orfèvre par ailleurs d'une histoire psychologique du cinéma allemand (*De Caligari à Hitler*). Antoine de Baecque en résume les enjeux théoriques: «Kracauer consacre [...] le cinéma comme le paradigme de l'histoire dans le siècle. Le cinéma est comme l'histoire, l'histoire comme un film: le cinéma est une allégorie de l'histoire».

De fait, les rapports qu'entretient le cinéma avec l'histoire sont tout sauf simples. Comme pour la littérature, il y a lieu de supposer pour le septième art une véritable *dialectique* entre l'œuvre et le temps, entre l'écran et son public, avec tout ce que la notion implique d'effets rétroactifs³. Le cinéma ne reflète pas seulement la réalité, il ne se contente pas de l'enregistrer ou de l'illustrer, il contribue à la façonnner.

«**LE CINÉMA NE REFLÈTE PAS SEULEMENT LA RÉALITÉ, IL NE SE CONTENTE PAS DE L'ENREGISTRER OU DE L'ILLUSTRER, IL CONTRIBUE À LA FAÇONNER.**»

sept chapitres, une méthode d'analyse se voit pleinement validée, à charge pour le lecteur, si le cœur lui en dit, de l'appliquer à d'autres échantillons. On vient d'évoquer le phénomène d'interpellation créé par les plans centrés sur les visages. De manière générale, l'historien parle de «formes forcloses», de surgissement ou de fulguration d'un réel innommable. Ce type d'esthétique que l'on pourrait qualifier de «cinéma les yeux dans les yeux» est fondé sur un effet de sidération: le spectateur est littéralement médusé, c'est-à-dire pétrifié, comme le veut la légende de Méduse, symbole de l'horreur repoussante et fascinante⁴. Via le cinéma, que ce soit celui de l'écart (Resnais), de la litote (Monsieur Verdoux de Charlie Chaplin) ou de la «transposition ludique» (Mais qui a tué Harry? d'Alfred Hitchcock), la mort concentrationnaire fait retour quand on ne l'y attend pas.

Chemin faisant, Antoine de Baecque égrène tous les paradoxes d'une modernité esthétique née sur les décombres de la civilisation, les ruines du Sens. Un Sens en miettes que le septième art permet de reconstituer en imposant sa version de l'histoire: y eut-il de ce point de vue plus grand ordonnateur ou plus grand arrangeur de l'histoire de France que le Sacha Guitry de *Si Versailles m'était conté*? Mais d'autres paradoxes, plus féconds encore, peuvent être trouvés du côté de la Nouvelle Vague dont les chefs de file, incarnation d'une pensée hussarde, se firent traiter de fascistes, alors même, souligne de Baecque, qu'ils étaient d'abord

© AFP/Photo 12

Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse illustrant la Révélation de St Jean. Gravure de A. Dürer, 1498.

des brouilleurs de pistes, campant dans un «refus des simplifications» qui se doublait d'un besoin de vérité (faire descendre la caméra dans la rue). C'est dans leur cinéma qu'il faut suivre à la trace tous les non-dits de la guerre d'Algérie et saisir l'évolution des mentalités peu à peu préparées à l'explosion de Mai 68.

L'APOCALYPSE AMÉRICAINE

Si l'on doutait que le cinéma fait l'histoire autant que l'histoire fait le cinéma, on n'aurait qu'à se rapporter aux autres chapitres du livre consacrés respectivement à Peter Watkins, à Jean-Luc Godard, aux cinéastes filmant la fin du communisme et aux «fictions maîtresses du cinéma hollywoodien contemporain». C'est ce dernier point qui est susceptible d'attirer l'attention d'un large public

non spécialisé. Qui n'a, ces derniers temps, d'une manière ou d'une autre, activement ou passivement, nourri, imprégné, saturé son imaginaire de films catastrophe dont la fonction, dans un esprit quelque peu masochiste, semble être de «faire mal à l'Amérique» tout en lui faisant plaisir?

Aux États-Unis, nous le savons, la pensée apocalyptique, cet autre nom du millénarisme, n'a jamais rendu les armes⁵. Là où domine la recherche effrénée du profit, la science des fins dernières a toujours, par compensation, un bel avenir devant elle. «L'âme, remarquait fort élégamment Tocqueville, a des besoins qu'il faut satisfaire; et quelque soin que l'on prenne à la distraire, elle s'ennuie bientôt, s'inquiète et s'agite au milieu des jouissances des sens»⁶. Exemples à l'appui, Antoine de Baecque montre que le cinéma d'effets spéciaux en dit long sur une anti-

cipation systématique du malheur, une peur obsessionnelle des lendemains qui déchantent, un sens aigu de l'*hubris*, cette transgression des limites qui, dans la pensée grecque relayée par la pensée chrétienne, provoque la colère divine. En fait, il existe aussi, au jour le jour, pour «penser la crise». Il a donc d'indéniables vertus thérapeutiques: «C'est une étrange catharsis, précise l'historien, qui autorise, par jouissance phobique de l'apocalypse, une intense et perverse gratification».

Gageons que le même genre d'observation aurait pu parfaitement convenir, *mutatis mutandis*, aux films gothiques à la Tim Burton ou aux pochades de mauvais goût, comme *Mary à tout prix*, dont il est question dans *L'histoire-caméra*. Y a-t-il une société capitaliste qui ne soit pas, fondamentalement, une société en crise? Et «penser la crise», n'est-ce pas aussi, au pays de l'oncle Sam, penser sur un mode fantastique ou burlesque sa propre dégénérescence, toutes les angoissantes menaces qui viennent des bas-fonds sociaux ou corporels, impossibles à dissimuler?

► Michel Grodent

Un hommage à Willy Peers

Une petite brochure soignée rappelle en quelques pages la vie, les engagements, les idéaux d'un des plus célèbres Namurois, émaillé de témoignages de ceux qui ont vécu au plus près ses combats pour la dénormalisation de l'avortement. On y retrouve entre autres sa sœur Nicole Peers, le Dr André Depasse, l'auteure Nicole Malinconi, l'infirmière Colette Lambinon, Jean-Jacques Amy, professeur émérite à la VUB, le sénateur Philippe Mahoux...

Histoire d'un combat cher à la cause des femmes, un «combat politique de nature libertaire», selon J.J. Amy, qui était aussi, et ô combien, «un combat pour une société laïque».

Willy Peers, un humaniste wallon. Une publication de la Maison de la Laïcité François Bovesse de Namur - tél. 081 22 43 63 - chd@mlfbn.org

Erratum: Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le Document n°18 - Laïcité (déc. 2008). En page 35, où il est question du combat du docteur Peers, il s'agit bien de la proposition de loi **Lallemand-Herman-Michielsens**. Nos excuses à M. Roger Lallemand.

Futurisme, une avant-garde explosive

Le Futurisme (*Il Futurismo*) est de prime abord un mouvement poétique lancé en 1909 par l'écrivain italien Filippo Tommaso Marinetti et son manifeste (rédigé en français) par lequel il déclarait la guerre au statisme physique, intellectuel et moral de la société bourgeoise.

Marinetti excellait dans ce qu'il appelait lui-même «L'art de faire des manifestes», ce genre, qui sévissait de manière anodine depuis la fin du XIX^e siècle, se transforme dans les mains du poète en un texte incandescent, terroriste et par-

l'articulant sur une trame compacte aux couleurs contrastées, mais plutôt sombres, allant jusqu'à une ambiance de clair-obscur ténébreux. Chez Carra, le divisionnisme sera magnifiquement une peinture vouée à traduire des émotions subjectives, surtout celles de la ville moderne et électrique. Mais il n'y a pas chez lui d'idolâtrie de la machine, il se contente d'en observer les conséquences socioculturelles sur la vie de la cité, au contraire d'un Marinetti qui préférait une voiture de course à la Vénus de Milo! Gino Severini, installé à Paris depuis 1906, avait étudié les palettes de Seurat et de Signac, auxquelles il n'hésitera pas à ajouter du gris et du noir qu'il fera déborder sur le cadre.

«TUONS LE CLAIR DE LUNE!»
FILIPPO MARINETTI

Umberto Boccioni, *États d'âme*, 1911, MOMA, New York.

fois doté de valeurs aussi paradoxales que symboliques. Le Futurisme aura pour volonté de réformer radicalement les arts et les mœurs, exaltant la vitesse animale ou mécanique, le culte de la puissance et de l'énergie. Art total, il veut décrire un principe physique augmenté de son émotion. Son programme théorique est ambitieux, mais parfois confus dans son énonciation.

Paradoxalement, Umberto Boccioni, un des ses principaux protagonistes, refuse le Fauvisme et le Néo-impressionnisme dont il utilise pourtant le langage formel, sa palette étant violemment colorée et pointilliste! Carlo Carra, au contraire, fera du divisionnisme un moment-clé de sa pratique picturale,

On y trouve également une attaque contre le chromatisme en demi-teintes qui rappelle la condamnation antérieure par Delacroix des couleurs terreuses: «Nous combattons: contre les teintes bitumeuses par lesquelles on s'efforce d'obtenir la patine du temps sur des tableaux modernes».

► Ben Duran

● *Futurisme, une avant-garde explosive*, Centre Georges Pompidou, la piazza, Place Georges Pompidou, Paris. Jusqu'au 26 janvier 2009. Tous les jours de 11 à 21 h, sauf le lundi. Catalogue en français.

● Rome, Palais du Quirinal, à partir du 20 février 2009.

Carra vient à Paris en 1912 pour organiser la grande exposition des peintres futuristes qui ira ensuite à Bruxelles (Galerie Giroux) et à Londres. Il en profite pour rencontrer Braque et Picasso qui le confortent dans la persistance d'un héritage cézannien: valeur de la forme et du volume, augmentée de la synthèse physique et psychique prônée par les Futuristes. Ici encore, le Futurisme ajoute au chromatisme et au volume la valeur d'espace-temps, ce que Marinetti qualifie dans son manifeste de «sensation dynamique éternisée» et que Boccioni nomme la «quatrième dimension».

Puis survient la guerre, et la mort au front, en 1916, de Sant'Elia et de Boccioni, le véritable animateur du groupe, sonne le glas d'un mouvement qui s'effiloche, tout en se faisant récupérer politiquement par le fascisme naissant.

Mais l'exposition du Centre Pompidou montre bien la pérennité du mouvement, hors d'Italie, à travers d'autres groupes contemporains comme celui des cubofuturistes russes (Malevitch, Popova, Rosanova), le Rayonnisme, en 1910, de Larionov et Gontcharova, l'Orphisme en France de Robert et Sonia Delaunay ou encore le Vorticisme britannique de Wyndham Lewis.

L'exposition ira ensuite à Rome, début 2009, où elle fera écho au centième anniversaire de la naissance de ce mouvement qui a joué un rôle prépondérant dans les avant-gardes du début du XX^e siècle, même si Carlo Carra lui-même avait déjà pressenti les dangers d'un symbolisme excessif et de l'académisme d'un tel mouvement qui avait «fait vivre les objets en leur rendant systématiquement d'une manière sensible et pratique, leur prolongement dans l'espace» comme l'avait ardemment souhaité Boccioni.

► Ben Duran

LOSS OF CONTROL, LES ADIEUX DE JAN HOET AU MARTa HERFORD

Perte de contrôle désirée, subie

De *Pornokrates* (1878) de Félicien Rops à *Novissima verba* (2000) de Jacques Charlier.

© Communauté française Courtesy Musée provincial Félicien Rops, Namur.

En Allemagne, dans la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la ville de Herford était devenue, en l'espace d'un siècle, un centre important de l'industrie du mobilier et du vêtement. En 1996, les autorités souhaitent exploiter le potentiel de la région et susciter de nouveaux développements; Jan Hoet est désigné comme directeur artistique pour imaginer les lignes maîtresses du projet et l'architecte Frank Gehry pour dessiner un bâtiment. Celui du musée d'art contemporain.

Depuis son exposition *Chambres d'Amis* avec laquelle il avait prouvé la possibilité d'abolir le hiatus entre l'art et la vie quotidienne, Jan Hoet avait donné un nouvel élan à la *Documenta IX* à Kassel en 1992, ensuite il créait le S.M.A.K. à Gand. Le projet du MARTa Herford représentait un nouveau défi: développer un musée non conventionnel, un lieu où l'art, la vie et le business entrent dans une nouvelle relation, dotant ainsi la ville d'une identité de réflexion vitale et artistique, dans un idéal de «glocalisation», où les périphéries peuvent devenir attractives et sources d'inspiration. Le bâtiment dessiné par Frank Gehry s'inscrit dans le style déconstructiviste qu'il avait mis en œuvre pour le Musée Guggenheim à Bilbao: mêmes structures en vague qui font allusion ici aux courbes de la rue et de la rivière délimitant le terrain, mêmes toitures en ondulations d'acier inoxydable qui donnent au bâtiment une allure de mirage, mais usage de matériaux locaux comme cette brique rouge et sobre pour les façades.

Le MARTa Herford ouvre ses portes en 2005 en véritable forum de l'art contemporain, explorant les relations complexes entre l'art, le design, l'architecture et l'industrie. Autant le design peut devenir un champ d'expérimentation créative dépassant sa nature fonctionnelle et commerciale, autant l'art, jadis autonome et autoréférentiel, voit ses frontières se dissoudre et s'ouvre à des disciplines extra-artistiques.

En cette fin 2008, Jan Hoet prend congé de Herford avec *Loss of control*, une vaste exposition de 400 œuvres*. Obsession, sexualité, folie et mort – l'échange continu entre l'art et la vie est le thème de cette exposition. «*Perdre le contrôle peut signifier perdre la maîtrise de soi, reformuler les frontières rigides dans lesquelles on vit et par lesquelles on se sent provoqué, dans des images où les obsessions, les refoulements et les tabous sociaux sont vaincus. Se préoccuper du contrôle implique de se confronter aux résistances et de découvrir les contraintes intérieures, les peurs, les passions*».

Photo L. Charlier

siteur tant accoutumé à la banalisation pornographique à commettre le geste du dévoilement.

Le long du chemin articulant les œuvres de Rops avec des grands et petits formats, croquis ou mélanges de techniques de Jacques Charlier et les photographies de Charcot à la Salpêtrière, se glissent quelques Magritte, Hans Bellmer, Louise Bourgeois, Picasso ou encore des dessins méscaleiens de Michaux. S'ajoutent aux échanges et forment la salle centrale de l'exposition des dessins d'Adolf Wölfli et, à leur suite, des œuvres des collections Prinzhorn, de l'Art brut, d'Art en marge. La confrontation se termine dans un réseau de résonances si dense que les frontières artistiques finissent par céder effectivement aux yeux de l'observateur; la perte de contrôle est tout autant désirée que subie, brandie comme arme subversive que vécue comme seul chemin possible vers la création.

► Thérèse Malengreau
Pianiste-concertiste, collaboratrice scientifique à l'ULB.

* Ndlr: Un week-end artistique d'adieu a accueilli en novembre dernier un public de plus de 2 000 personnes et a été l'occasion de performances, entre autres de Marina Abramovic et de Tatsumi Ori-moto, de présentations de vidéos, de conférences et de concerts, dont un récital de piano par Thérèse Malengreau, invitée à imaginer un programme musical réagissant au concept de l'exposition.

● MARTa Herford (Allemagne), Exposition *Loss of control* jusqu'au 25 janvier 2009. Projet conçu par Jan Hoet – MARTa Herford en collaboration avec Véronique Carpiaux – Musée provincial Félicien Rops, Carine Fol – Art en marge, Jacques Charlier et Marco den Breems. Présentation de l'exposition et programme du week-end artistique d'adieu à Jan Hoet de novembre 2008 sur le site internet www.marta-herford.de - Catalogue de l'exposition trilingue, 2008, 320 pp. (possibilité de le commander sur le site internet).

● *Aan Jan*, volume d'hommage à Jan Hoet, qui réunit les contributions de 42 artistes du monde entier, 2008, 96 pp.

POLIAKOFF ET BUSTAMANTE À MONS

De l'abstraction au mélange des genres

La Ville de Mons, candidate 2015 comme «Capitale européenne de la culture», multiplie les initiatives. Deux rétrospectives: au «Mac's» (Grand Hornu), «Le Grand Tour» de Jean-Marc Bustamante et au Musée des Beaux-Arts (BAM), Serge Poliakoff.

UN RUSSE À PARIS

Curieux destin que celui de Serge Poliakoff, Russe, né en 1900, émigré en France en 1923 et qui vécut de ses talents de musicien de jazz dans les cabarets parisiens jusqu'en 1952. Il a donc attendu de longues années avant de pouvoir vivre de sa peinture, même si son talent se fortifia au contact de Kandinsky, Sonia et Robert Delaunay ou encore Otto Freundlich et, plus tard, Malevitch. Il puise donc son inspiration première dans le langage des formes inventé par l'avant-garde de l'art abstrait international, mais avec un esprit moins mathématique, moins intellectuel, moins optimiste aussi. Ce solitaire n'était pourtant pas un isolé: il appartenait à un groupe aux contours un peu flous, la deuxième «École de Paris», qui comportait aussi bien des artistes d'origine russe comme Antoine Pevsner et Nicolas de Staël que Hans Hartung et Pierre Soulages. Leur point commun: ils se réclamaient d'une certaine «légèreté» française par rapport à Auguste Herbin, pape de l'abstraction géométrique pure et dure.

La rétrospective du BAM permet de voir le passage d'un artiste encore figuratif peignant, en 1937, une «Danse russe tsigane», ou en 1940 un «Nu au canapé bleu» encore très proche de Matisse, mais avec de fortes tendances au découpage géométrique du corps. Puis se succèdent des «compositions», intitulées «polychromes», «monochromes» ou «abstraite».

Ces formes géométriques aux couleurs tantôt vives, tantôt sombres s'imbriquent parfois comme un «puzzle» – il détestait cette réduction de son art à ce mot simple –, tantôt comme une construction aux contours irréguliers, où le charme vient soit de la clarté des

formes coupées au couteau, soit d'une superposition subtile de couleurs aux couches subtilement fondues. Certains critiques voient dans ses toiles la nostalgie de l'icône, renforcée par certaines compositions en triptyques, qui rappellent les œuvres religieuses anciennes. Je me contente d'apprécier chez lui un goût prononcé des échanges subtils entre forme et couleur, où projeter nos états d'âme.

LE «GRAND TOUR» DE BUSTAMANTE

Avec Jean-Marc Bustamante, on entre dans une autre époque: art conceptuel ou non? Dans une interview au magazine *Bozar*, Bustamante se veut clair: «nous formions, au début des années 80, un groupe d'artistes hétérogènes mais qui proposait autre chose, en défiance à l'égard d'un art strictement mental, conceptuel ou minimal et pour un retour à l'objet... Intéressé par la peinture, j'essaie d'ouvrir une nouvelle brèche, de nouvelles sensations en revisitant le dé-

Jean-Marc Bustamante - Réplique, 2007, encre sur plexiglas - © courtesy galerie Thaddaeus Ropac.

coratif, la forme, la couleur. Ce retour à la beauté m'apparaît une notion centrale dans l'art actuel. Mais malgré Matisse, les Français en ont très peur».

Alors, retour à Matisse? Par l'esprit oui, polymorphe, en recherche perpétuelle de nouvelles matières et techniques et parfois même par la forme. La courbe et la rigueur, exprimer le plus avec un minimum d'effets, jouer de la répétition créatrice, tout cela est bien dans l'esprit du «maître». Le mélange des genres, aussi: Matisse est passé de la peinture à la sculpture («je fais de la sculpture

comme un peintre», dit-il), de la gravure au vitrail, sans oublier l'invention d'une technique propre, les gouaches découpées. Avec des techniques et des matières de notre époque, plexiglas, sérigraphie, photographie, J.M. Bustamante, joue, amusé, sur «tous les tableaux». Ses photographies, il les appelle «tableaux», ses peintures abstraites deviennent des «panoramas», ses sculptures des «paysages». Il se joue des genres et à l'intérieur de chaque genre, il utilise celui-ci à sa mode. Les photographies, grand format, nom-

► Christian Jade

NB: une œuvre magistrale de Bustamante «Lavall», est aussi visible à Bozar, Bruxelles, jusqu'au 8 février.

Serge Poliakoff, rétrospective, au BAM, Mons, jusqu'au 8 février. Info: 065 40 59 71 ou www.mons.be

Le Grand Tour de J.M. Bustamante, au Grand Hornu, jusqu'au 15 février. Info: 065 65 21 21 ou www.mac-s.be

À voir également: «Peinture en question [s]» [dix artistes français contemporains dont également J.M. Bustamante], Anciens Abattoirs de Mons – Jusqu'au 8 février.

COMÉDIE MUSICALE

Daens et la société du spectacle

Adolf Daens est un prêtre alostois (1839-1907) qui marquera l'histoire sociale de la Belgique en général et de la Flandre en particulier en fondant à Alost son propre parti face aux socialistes, mais surtout face au parti catholique de l'époque. S'élevant contre la misère et les conditions de travail de la classe ouvrière alostoise, il s'oppose à Charles Woeste, l'une des plus grandes figures du parti catholique de son époque. Élu en 1894 à l'occasion des premières élections au suffrage universel plural, il est souvent considéré comme un des fondateurs de la démocratie chrétienne. Son discours social dénonçant les conditions inhumaines dans lesquelles survivent les travailleurs et travailleuses d'Alost heurte non seulement la bourgeoisie mais également la hiérarchie catholique. Le succès de son parti agacera de plus en plus et en 1899, son évêque et le Pape lui-même le désavouent et le démettent de ses fonctions. Cette condamnation fera très mal au «daensisme».

La vie de ce prêtre et son action ont été rendues encore plus populaires à la suite du film de Stijn Coninx réalisé en 1992 (et qui fut nominé aux Oscars) sur la base du roman de l'écrivain Louis Paul Boon. C'est ainsi qu'en 2005, Daens arrive en cinquième position dans la version néerlandophone de l'élection du plus grand Belge¹. Autre signe, le PTB a récemment utilisé son image pour une action symbolique

Une comédie musicale s'est jouée à Anvers. Produite par la société Studio 100, cette superproduction flamande n'a rien à envier aux classiques du genre. Le spectacle suit fidèlement le film au point que le rôle titre, interprété par le BV² Lucas Van den Eynde, ressemble physiquement plus à l'acteur titulaire du film qu'au personnage historique. Comme dans le film, la rigueur veut que les comédiens incarnant la bourgeoisie s'expriment

et chantent en français. De même, la dénonciation du cléricalisme et de sa collusion avec l'exploitation capitaliste est clairement exprimée. Et le message final à propos de la lutte, sur terre, ici et maintenant, qui seule permettra de changer les choses – et non pas en se contentant de la prière – est finalement profondément laïque.

Si on peut donc se réjouir qu'une superproduction privée aborde par un médium populaire un personnage aussi célèbre et un message de lutte, on peut cependant relever certaines incohérences. Il n'y a en effet aucune volonté d'actualiser le message, notamment dans la promotion. Ensuite, le prix des places est loin d'être aussi populaire que le thème de la comédie musicale surtout si l'on ajoute les suppléments (3 € de réservation, idem pour le parking et 5 € vendredi et w-e). De même pour les boissons (une simple «pintje» à 2,5 €, cela reste cher). Cela se traduit par un public qui est loin d'être populaire et qui vient donc écouter de la musique facile, en néerlandais, sur fond d'une situation appartenant au passé qui ne les interpelle donc pas sur le monde d'aujourd'hui.

Si ces remarques peuvent sembler superficielles, d'autres contradictions sont encore à souligner. Ainsi de la présence d'enfants sur scène pour un spectacle qui se termine vers 23h, sans pour autant comparer leur sort à celui des enfants dans les fabriques textiles alstroises de la fin du XIX^e siècle...

Mais le cas le plus concret³ et aussi le plus significatif, est le sort réservé à une des actrices principales du film de 1992, Antje De Boeck. Comme son personnage (Nette), elle reçoit une lettre, ici du VDAB (l'équivalent flamand du Forem), l'invitant à accepter un emploi de réceptionniste au vestiaire ou à la vente de billets de la comédie musicale... *Daens*, au risque de subir une suspension de ses droits aux allocations

de chômage alors qu'elle y avait renoncé depuis plus de vingt ans. Une suspension à la fois ironique – en contradiction totale avec le spectacle – et douloureuse, qui illustre à

► Daens: un discours social qui fait encore écho aujourd'hui.

merveille l'absurdité, l'arbitraire et l'incohérence de la politique d'activation des chômeurs d'une part, et l'inadéquation du statut des artistes au régime de chômage, d'autre part. Les combats pour changer ces situations doivent indubitablement se mener ici et maintenant et pas seulement faire l'objet de superproductions clinquantes.

► Julien Dohet et Olivier Starquit

¹ Une nouvelle illustration quelque peu surréaliste du fait que nous vivons dans le même pays mais comprenant deux espaces publics distincts.

² *Bekende Vlaming* ou Flamand connu: on n'ose imaginer ce que l'abréviation donnerait pour les Wallois!

³ Cas qui a été abordé dans la presse flamande uniquement à l'aune du triste sort personnel réservé à la comédienne.